JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

VOLUME LXXXV

1945

SIXIÈME SESSION



JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le 19 mars 1945 jusqu'au 16 avril 1945, inclusivement, durant la neuvième année du règne de Notre Souverain Seigneur, le Roi George VI

SIXIÈME SESSION DU DIX-NEUVIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable JAMES ALLISON GLEN, ORATEUR

SESSION 1945

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1945

VOLUME LXXXV

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



ATHLONE
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au vingt-huitième jour du mois de février 1945, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le samedi, trente et unième jour du mois de mars 1945, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Gand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt et unième jour de février en l'an de grâce mil neuf cent quarante-cinq, le neuvième de Notre Règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

32286—A

ATHLONE
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au trente et unième jour du mois de mars 1945, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéresssés de vous trouver personnellement en Notredite cité d'Ottawa, lundi, le dix-neuvième jour du mois de mars 1945, à 3 heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce deuxième jour de mars en l'an de grâce mil neuf cent quarante-cinq, le neuvième de Notre Règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI, 19 MARS 1945

Les membres de la Chambre des communes, convoqués par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général, se sont réunis aujourd'hui, date fixée par ladite proclamation, pour l'expédition des affaires.

PRIÈRES.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

7 mars 1945.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à la porte principale du Parlement à trois heures de l'après-midi, le lundi, 19 mars 1945, et lorsqu'on l'avertira que tout est prêt, il se rendra à la salle des séances du Sénat où il présidera à l'ouverture de la sixième session du dix-neuvième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Le Secrétaire du Gouverneur général,
A. S. REDFERN.

A l'honorable J. A. GLEN,
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire, communique un message formulé comme suit:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général invite l'honorable Chambre à se rendre immédiatement à la salle des séances de l'honorable Sénat.

La Chambre se conforme à ce vœu;

Et une fois de retour,

M. l'Orateur informe la Chambre qu'au cours des vacances parlementaires le Greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections un certificat d'élection et un rapport au sujet du député suivant, à savoir:

De Wilfrid Garfield Case, écuyer, pour le district électoral de Grey-Nord.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du onze décembre 1944, adressé à Arthur E. Moore, d'Owen Sound, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes le district électoral de Grey-Nord, aux lieu et place de William P. Telford, démissionnaire, Wilfrid Garfield Case, 767, Deuxième Avenue-Ouest, Owen Sound, Ontario, directeur d'assurance, a été déclaré élu.

Donné sous nos seing et sceau d'office, à Ottawa, ce seizième jour de février 1945.

JULES CASTONGUAY, (L.S.)
Directeur général des élections.

Le député suivant, après avoir préalablement prêté le serment prescrit par la loi, et signé son nom au bas de la liste qui l'accompagne, a pris son siège en Chambre:

Wilfrid Garfield Case, écuyer, pour le district électoral de Grey-Nord.

M. Mackenzie King présente le Bill No 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui subit sa première lecture.

M. l'Orateur rapporte que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour même, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour prévenir les erreurs il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez été convoqués pour expédier les affaires qu'il est de l'intérêt national de terminer avant l'expiration de la présente législature.

Depuis que je vous ai adressé la parole, la guerre s'est poursuivie en Europe et en Asie avec un acharnement implacable. En Europe, l'avance rapide des forces alliées nous donne tout lieu de croire à une victoire décisive. Le Canada est plus fier que jamais des exploits splendides de ses forces combattantes, sur mer, sur terre et dans les airs.

Le gouvernement a accepté l'invitation faite au Canada d'envoyer des délégués à une Conférence des Nations Unies qui aura lieu à San Francisco le 25 avril, en vue de rédiger la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales. Mes ministres sont d'avis que la délégation canadienne à San Francisco devrait compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement. En conséquence, on soumettra à votre approbation une résolution conjointe des deux Chambres.

Membres de la Chambre des communes,

La présente législature aura atteint son terme le 17 avril. Une élection générale aura lieu peu de temps après. Vous serez appelés à prendre les dispositions financières requises pour assurer la conduite efficace de la guerre, et pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'Etat pendant l'intervalle qui s'écoulera entre la fin de l'année financière en cours et l'ouverture d'une nouvelle législature.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence guider vos délibérations en ce moment solennel de l'histoire du monde.

M. Mackenzie King propose,—Qu'à partir de mardi, le 20 mars 1945, jusqu'à la fin de la présente session, les avis de motion du gouvernement et les mesures du gouvernement aient priorité, à chaque séance, sur toutes les autres affaires, sauf les questions des députés et les avis de motion pour production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Qu'à dater du mercredi, 21 mars 1945, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la présente session, les séances soient régies par les mêmes règlements qui s'appliquent à tous les autres jours.

M. Mackenzie King remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit et qui est ainsi conçu:

ATHLONE,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute approuvée du conseil nommant l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et Ressources, l'honorable J. L. Ilsley, ministre des Finances, l'honorable J.-E. Michaud, ministre des Transports, et l'honorable J. A. MacKinnon, ministre du Commerce, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du Chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

Hôtel du Parlement, Ottawa,
19 mars 1945.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité des Voies et Moyens pour prélever les subsides nécessaires à Sa Majesté.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, transmet deux messages de Son Excellence le Gouverneur général, lesquels sont lus par M. l'Orateur, comme suit:

ATHLONE,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada durant l'année expirant le 31 mars 1946, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 19 mars 1945.

ATHLONE,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires additionnelles requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1945, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 19 mars 1945.

Sur motion de M. Ilsley, lesdits messages et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

M. Ilsley propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier à sa prochaine séance, pour étudier le projet suivant de résolution:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de stipuler *inter alia*,

1. Que des sommes d'au plus deux milliards de dollars soient allouées à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites, ou effectuer des avances ou prêts qui peuvent être consentis, par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil au cours de l'année expirant le 31 mars 1946, pour

a) La sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada;

b) La conduite des opérations navales, militaires et aériennes à l'intérieur ou hors du Canada;

c) Favoriser la continuation du commerce, de l'industrie et des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de la guerre, soit autrement;

d) Les fins de la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), telle que modifiée par la Loi de 1944 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies); et

e) L'exécution de toute mesure que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou opportune par suite de l'existence d'un état de guerre.

2. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever, par voie d'emprunt, sous le régime des dispositions de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, la somme ou les sommes d'argent d'au plus deux milliards de dollars qui peuvent être nécessaires pour subvenir aux dépenses mentionnées plus

haut, ou pour effectuer les avances ou prêts mentionnés plus haut, le principal et l'intérêt de cet emprunt devant être imputés sur le Fonds du revenu consolidé et payables à même ce fonds.

3. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à dépenser de nouveau, à avancer ou à prêter les deniers reçus en remboursement ou remise d'avances, de prêts ou de dépenses faits sous le régime des Lois sur les crédits de guerre de 1939 (deuxième session), 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Après discussion, il est résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Note du 5 mars 1945 de l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures transmettant une invitation au Canada de se faire représenter à la Conférence des Nations Unies à San Francisco le 25 avril 1945, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales; ainsi qu'une Note de la même date du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures acceptant l'invitation au nom du gouvernement du Canada.

M. Mackenzie King propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, étudie la résolution suivante:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

Considérant que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

Considérant que l'invitation recommande que la Conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

Considérant que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

Qu'il soit résolu, en conséquence,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité inter-

nationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

(5) Que la Charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Johnston (*London*) propose, appuyé par M. Lapointe (*Matapédia-Matane*):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le Major-Général le très honorable Comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur une motion de M. Lapointe (*Matapédia-Matane*).

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'état pour les affaires extérieures, pour l'année terminée le 31 décembre 1944.—(Versions anglaise et française).

Aussi,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public, la loi du ministère de la Reconstruction, 1944, la loi des mesures de guerre, la loi de l'assurance des vétérans, la loi sur l'assurance des anciens combattants, la loi du ministère des Affaires des anciens combattants, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 7995, approuvé le 13 octobre 1944: transférant au ministre de la Reconstruction certaines fonctions du ministre des Munitions et approvisionnements au sujet des dispositions et de la distribution de certains effets de guerre, etc.,; aussi certaines fonctions du ministre du Commerce eu égard du Conseil national des recherches; et aussi certaines fonctions du ministre du Transport au sujet de l'aviation civile.

Arrêté en conseil C.P. 8207, approuvé le 24 octobre, 1944: transférant au ministre de la Reconstruction les services météorologiques du ministère des Transport; l'administration de la loi sur la radio, 1938, de la loi des lignes aériennes trans-Canada, 1937, et de la loi de l'aéronautique, etc.,

Arrêté en conseil C.P. 8368, approuvé le 30 octobre, 1944: transférant au ministre de la Reconstruction les fonctions, etc., confiées au ministre des Munitions et approvisionnements, en vertu des dispositions de la loi des biens de surplus de la couronne, etc.,

Arrêté en conseil C.P. 8051, approuvé le 17 octobre 1944: transférant au ministre des Affaires des anciens combattants certaines fonctions du ministre des Finances au sujet de l'administration de la loi sur l'assurance des vétérans et de la loi sur l'assurance aux anciens combattants.

Il dépose aussi sur la table,—La liste des ententes, protocoles, et les notes échangées (en français) entre le Canada et divers pays, comme suit:

Protocole modifiant l'accord international du 8 juin 1937, pour la réglementation de la chasse à la baleine, signé à Londres, le 7 février 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 20).

Echange de Notes (Ottawa, du 19 au 22 juillet 1944), entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant renouvellement de l'autorisation du Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington). (Recueil des Traités, 1944, No 21).

Echange de Notes (Washington, du 21 juillet et du 5 août 1944), entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord visant à faciliter la montaison du saumon dans la Gorge des portes de l'Enfer et autres lieux du réseau fluvial du Fraser. (Recueil des Traités, 1944, No 22).

Echange de Notes (Ottawa, du 29 août et du 8 septembre 1944), entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique modifiant l'autorisation du Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington). (Recueil des Traités, 1944, No 23).

Echange de Notes (Washington, du 31 août et du 7 septembre 1944), entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique prorogeant l'accord du 10 novembre 1941 prévoyant le rehaussement provisoire du niveau du Lac Saint-François, à dater du 10 novembre 1941. (Recueil des Traités 1944, No 26).

Accord entre le Canada, la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, et d'Irlande du Nord, et les Etats-Unis d'Amérique tendant à proroger la co-ordination du contrôle de la marine marchande, signé à Londres, le 5 août 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 28).

Protocole entre le Canada, le Royaume-Uni et l'Union des républiques socialistes soviétiques prévoyant le paiement d'une indemnité au Canada pour les usines de nickel de Petsamo, signé à Moscou, le 8 octobre 1941. (Recueil des Traités, 1944, No 29).

Mémoire d'un accord entre le Canada et Terre-Neuve visant l'établissement d'une base aérienne à Goose Bay, au Labrador, signé à St-Jean, Terre-Neuve, le 10 octobre 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 30).

Accord entre le Canada et l'Inde sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes à l'Inde en vertu des lois du Canada de 1943 à 1944 sur les crédits de guerre (aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 17 novembre 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 31).

Convention portant modification de la convention sanitaire internationale signée à Paris le 21 juin, 1926, ouverte à la signature à Washington le 15 décembre 1944, et signée pour le Canada le 15 janvier 1945, sous réserve de ratification. (Recueil des Traités, 1944, No 32).

Convention entre le Canada et diverses puissances portant modification de la convention sanitaire internationale pour la navigation aérienne signée à La Haye le 12 avril 1933, ouverte à la signature à Washington, le 15 décembre 1944. Signée pour le Canada le 15 janvier 1945, sous réserve de ratification. (Recueil des Traités, 1944, No 33).

Il dépose aussi sur la Table,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, entre le 9 mars 1944 et le 31 décembre 1944, sous forme miméographiée (versions française et anglaise) comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 3204, approuvé le 9 juin 1944: établissant des règlements au sujet des produits laitiers, etc.

Arrêté en conseil C.P. 3205, approuvé le 9 juin 1944: modifiant les règlements concernant l'inscription nationale, 1940.

Arrêté en conseil C.P. 3847, approuvé le 27 juin 1944: autorisant le Directeur de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants à passer des commandes de bois de construction pour livraison en 1945.

Arrêté en conseil C.P. 3978, approuvé le 1er juin 1944: autorisant le payement de primes à la construction de chalutiers et de palangriers sur la côte de l'Atlantique, etc.

Arrêté en conseil C.P. 3979, approuvé le 1er juin 1944: étendant les allocations spéciales de dépréciation aux propriétaires de bateaux de pêche du genre goélette, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4080, approuvé le 9 juin 1944: déléguant certains pouvoirs et fonctions à l'*Eldorado Mining and Refining*, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4130, approuvé le 1er juin 1944: permettant les livraisons de blé de plus de 18 boisseaux par acre autorisée, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4131, approuvé le 1er juin 1944: concernant la graine de tournesol et la graine de colza.

Arrêté en conseil C.P. 4184, approuvé le 1er juin 1944: modifiant les fonctions de J. C. Leslie, principal agent conciliateur pour le Manitoba.

Arrêté en conseil C.P. 4186, approuvé le 1er juin 1944: concernant le Corps des pompiers (civils) canadiens.

Arrêté en conseil C.P. 4220, approuvé le 1er juin 1944: révoquant la nomination de J. G. Fogo à titre de président du Comité de coordination du logement, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4221, approuvé le 1er juin 1944: révoquant la nomination de J. G. Fogo à titre de coordonnateur associé des contrôles et nommant A. E. McMaster coordonnateur adjoint des contrôles.

Arrêté en conseil C.P. 4222, approuvé le 1er juin 1944: nommant F. H. Brown au comité consultatif de politique économique, à la place de J. G. Fogo.

Arrêté en conseil C.P. 4242, approuvé le 2 juin 1944: décrétant qu'un conseil d'enquête (Ordonnances et Règlements royaux applicables à la milice canadienne, 1939) peut ne consister qu'en un membre.

Arrêté en conseil C.P. 4309, approuvé le 5 juin 1944: concernant la naturalisation des étrangers dans l'Armée canadienne.

Arrêté en conseil C.P. 4312, approuvé le 5 juin 1944: concernant les matelots marchands (Juridiction à l'étranger).

Arrêté en conseil C.P. 4335, approuvé le 6 juin 1944: décrétant la nomination d'un corégisseur de la construction et nommant le major général P. MacKenzie.

Arrêté en conseil C.P. 4340, approuvé le 6 juin 1944: pourvoyant à l'octroi de prime sur les fruits employés dans la production des confitures, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4342, approuvé le 6 juin 1944: nommant G. W. Swan au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour le Manitoba, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4383, approuvé le 9 juin 1944: interdisant l'exportation des cales en bois dur pour rails, sauf au moyen d'une licence.

Arrêté en conseil C.P. 4393, approuvé le 9 juin 1944: désignant les services des navires marchands canadiens comme services essentiels à la poursuite de la guerre.

Arrêté en conseil C.P. 4428, approuvé le 9 juin 1944: portant sur l'administration et le fonctionnement du camp des prisonniers de guerre dans les Monts Riding, Manitoba.

Arrêté en conseil C.P. 34/4433, approuvé le 10 juin 1944: étendant les dispositions de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat aux employés de la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, Limitée, de la Corporation des vivres en temps de guerre, et de la Commission canadienne de la laine.

Arrêté en conseil C.P. 80/4433, approuvé le 10 juin 1944: concernant le payement des achats effectués sous le régime des réquisitions "Canpay".

Arrêté en conseil C.P. 175/4433, approuvé le 10 juin 1944: concernant l'indemnité de vie chère versée aux maîtres de poste des bureaux à commission.

Arrêté en conseil C.P. 4476, approuvé le 13 juin 1944: modifiant les Règlements de la défense du Canada à l'égard de l'*International Bible Students Association.*

Arrêté en conseil C.P. 4478, approuvé le 22 juin 1944: concernant le système d'égout, Dawson-Creek, C.-B.

Arrêté en conseil C.P. 4486, approuvé le 13 juin 1944: autorisant l'affectation du personnel de l'Armée canadienne au débardage à Halifax.

Arrêté en conseil C.P. 33/4520, approuvé le 14 juin 1944: exposant le programme concernant l'assurance relative à la production des munitions et approvisionnements, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4521, approuvé le 13 juin 1944: autorisant l'expropriation d'un certain aménagement sur la propriété du "*Guild of All Arts*", près de Scarborough, Ontario.

Arrêté en conseil C.P. 4576, approuvé le 15 juin 1944: nommant E. Kitchen à la Commission consultative du service sélectif national, en remplacement de P. D. MacArthur, démissionnaire.

Arrêté en conseil C.P. 4607, approuvé le 15 juin 1944: révoquant C.P. 8764 du 26 septembre 1942, qui nommait R. S. Smart au poste d'administrateur de la propriété immobilière.

Arrêté en conseil C.P. 4665, approuvé le 16 juin 1944: décrétant la revision No 52 de la liste des personnes signalées.

Arrêté en conseil C.P. 4722, approuvé le 19 juin 1944: décrétant un régime tarifaire pour les articles entrant dans le coût de fabrication de la ficelle d'emballage, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4723, approuvé le 19 juin 1944: décrétant un régime tarifaire pour les résidus solubles de distillation, etc.

Arrêté en conseil C.P. 27/4729, approuvé le 20 juin 1944: autorisant les dépenses relatives au don de poisson salé au peuple de la Grèce.

Arrêté en conseil C.P. 55/4729, approuvé le 20 juin 1944: modifiant le décret concernant le Conseil d'administration des allocations familiales supplémentaires.

Arrêté en conseil C.P. 4752, approuvé le 20 juin 1944: autorisant des concessions, au moyen de réduction de dette, etc., aux héritiers des soldats-colons, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4769, approuvé le 23 juin 1944: décrétant que les prisonniers qui refusent de se conformer aux règlements applicables aux maisons d'arrêt peuvent être requis de purger leurs sentences dans les prisons civiles, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4771, approuvé le 23 juin 1944: nommant le capitaine de groupe B. F. Wood à titre de codirecteur (Emplois civils essentiels).

Arrêté en conseil C.P. 4873, approuvé le 26 juin 1944: approuvant les prix payés pour différentes catégories de blé par la Commission canadienne du blé.

Arrêté en conseil C.P. 4934, approuvé le 27 juin 1944: décrétant que les troupes appelées en activité pour prêter main-forte aux autorités civiles peuvent être requises d'exercer des fonctions de police, de direction de la circulation et de patrouille, etc.

Arrêté en conseil C.P. 4935, approuvé le 26 juin 1944: exemptant de la taxe de guerre sur le change les importations d'instruments aratoires.

Arrêté en conseil C.P. 4936, approuvé le 26 juin 1944: exemptant de la taxe de guerre sur le change les articles qui entrent dans la fabrication des instruments aratoires.

Arrêté en conseil C.P. 159/5000, approuvé le 29 juin 1944: remise ou restitution de divers droits sur les cadeaux venant de l'étranger pour les membres des Forces armées du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 240/5000, approuvé le 29 juin 1944: relatif aux augmentations annuelles de traitements de certains employés temporaires et permanents du service administratif (C.P. 194, 8855, du 17 novembre 1943, modifié).

Arrêté en conseil C.P. 5002, approuvé le 30 juin 1944: autorisant la Commission internationale des pêcheries à passer des contrats en ce qui concerne les travaux à Hell's Gate Canyon et à d'autres points du fleuve Fraser.

Arrêté en conseil C.P. 5059, approuvé le 30 juin 1944: réglementant la concession des droits au pétrole et au gaz naturel appartenant à la Couronne dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Arrêté en conseil C.P. 5099, approuvé le 4 juillet 1944: constituant le Comité interministériel de météorologie.

Arrêté en conseil C.P. 5103, approuvé le 3 juillet 1944: autorisant la modification des ententes avec les provinces, sur la formation professionnelle, de façon à inclure dans la définition de l'expression "industrie de guerre" une industrie adonnée à la production de marchandises civiles essentielles.

Arrêté en conseil C.P. 5104, approuvé le 3 juillet 1944: exemptant les rebuts de coton de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 5105, approuvé le 3 juillet 1944: exemptant certains fruits frais de la taxe de guerre sur le change et de la taxe spéciale d'accise.

Arrêté en conseil C.P. 5111, approuvé le 3 juillet 1944: autorisant certains officiers du C.A.R.C. à convoquer des cours martiales.

Arrêté en conseil C.P. 4892, approuvé le 4 juillet 1944: constituant le Comité des approvisionnements en vivres.

Arrêté en conseil C.P. 33/5177, approuvé le 7 juillet 1944: modifiant C.P. 3374, du 8 mai 1944 (Nouveaux taux d'ensemble de salaires pour les employés du Gouvernement du Canada aux taux horaires courants).

Arrêté en conseil C.P. 49/5177, approuvé le 7 juillet 1944: relatif au plan de secours mutuel et d'assurance collective pour les employés de la *Polymer Corporation Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 80/5177, approuvé le 7 juillet 1944: relatif à la solde et aux allocations, lieutenant-colonel Henri DesRosiers.

Arrêté en conseil C.P. 5210, approuvé le 13 juillet 1944: ordonnance concernant la réadaptation après le licenciement.

Arrêté en conseil C.P. 5216, approuvé le 7 juillet 1944: établissant un comité outre-mer de la Commission des allocations familiales.

Arrêté en conseil C.P. 5240, approuvé le 10 juillet 1944: réglementant la livraison du grain, 1944-1945.

Arrêté en conseil C.P. 5262, approuvé le 10 juillet 1944: modifiant les règlements relatifs à l'attribution de la Médaille canadienne des Volontaires.

Arrêté en conseil C.P. 5266, approuvé le 10 juillet 1944: modifiant C.P. 7942, du 12 octobre 1943, concernant la mise en disponibilité, par la Commission canadienne du blé, du blé détenu pour le compte de Sa Majesté afin de satisfaire les besoins du Royaume-Uni, etc.

Arrêté en conseil C.P. 53/5275, approuvé le 11 juillet 1944: accordant une aide financière aux personnes à la charge des anciens membres des Forces qui résident hors du Canada, etc.

Arrêté en conseil C.P. 55/5275, approuvé le 11 juillet 1944: autorisant une indemnisation en cas de perte de colis postaux recommandés, ou du contenu, à destination des membres des Forces armées du Canada outre-mer.

Arrêté en conseil C.P. 5392, approuvé le 13 juillet 1944: portant de $1,500 à $2,000 la somme qui peut être dépensée par unité (en vertu du plan de conversion d'immeubles convenables en multiples unités de logement) lorsque plus d'une chambre à coucher est créée dans l'unité.

Arrêté en conseil C.P. 5416, approuvé le 14 juillet 1944: autorisant le paiement à la *Canadian Furnace Limited* d'indemnité pour la fabrication de la fonte en gueuse.

Arrêté en conseil C.P. 5417, approuvé le 14 juillet 1944: autorisant le paiement à la *Canadian Furnace Limited* des frais de transport sur les expéditions de coke.

Arrêté en conseil C.P. 5424, approuvé le 14 juillet 1944: établissant des règlements touchant la surtaxe sur certains produits laitiers pour l'exportation, etc.

Arrêté en conseil C.P. 5428, approuvé le 14 juillet 1944: portant dérogation aux prescriptions de la Loi de la marine marchande du Canada qui exigent le consentement du Gouverneur en conseil aux demandes en indemnité de services de sauvetage rendus par des navires de Sa Majesté avant décision définitive à l'égard de ces demandes.

Arrêté en conseil C.P. 5439, approuvé le 17 juillet 1944: nommant le juge J. E. Reynolds à la Commission de mobilisation pour la division administrative "C".

Arrêté en conseil C.P. 5470, approuvé le 17 juillet 1944: interdisant l'importation de fibres de Manille, de Java ou de sisal, sauf à la faveur d'une licence

Arrêté en conseil C.P. 5487, approuvé le 18 juillet 1944: autorisant le ministre des Mines et des Ressources à rendre indisponibles certaines terres dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Arrêté en conseil C.P. 5519, approuvé le 18 juillet 1944: sur les dispositions prises avec les banques concernant l'*Eldorado Mining and Refining.*

Arrêté en conseil C.P. 5521, approuvé le 18 juillet 1944: étendant jusqu'au 15 février 1945 la période durant laquelle les chemins de fer ne peuvent offrir de tarifs réduits constituant un encouragement au voyage.

Arrêté en conseil C.P. 5529, approuvé le 21 juillet 1944: portant sur l'avenant de guerre annexé aux polices d'assurance du service civil en ce qui concerne les unités des affaires civiles.

Arrêté en conseil C.P. 148/5547, approuvé le 19 juillet 1944: étendant les dispositions de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat aux employés du Service de l'aide à la navigation, Prescott, et chargeant les dépenses aux entreprises de défense du ministère des Transports—compte de compensation des indemnités aux employés.

Arrêté en conseil C.P. 149/5547, approuvé le 19 juillet 1944: concernant le calcul des gratifications aux employés qui se retirent du service sous l'empire de la Loi des pénitenciers.

Arrêté en conseil C.P. 9/5547, approuvé le 19 juillet 1944: portant sur les allocations spéciales aux sténographes, etc., employés dans la région d'Ottawa.

Arrêté en conseil C.P. 5549, approuvé le 19 juillet 1944: décrétant l'apposition d'une marque spéciale sur les biens de surplus de la couronne au moment où la Corporation des biens de guerre, limitée, en dispose.

Arrêté en conseil C.P. 5550, approuvé le 31 juillet 1944: établissant une Commission consultative régionale du service sélectif pour la région de placement des Maritimes.

Arrêté en conseil C.P. 5626, approuvé le 21 juillet 1944: nommant W. J. Callaghan, enquêteur du tarif auprès du ministère des Finances, membre temporaire et vice-président temporaire de la Commission du tarif.

Arrêté en conseil C.P. 5638, approuvé le 21 juillet 1944: nommant Ernest St-Amant au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre de Québec, en remplacement de E. Demers.

Arrêté en conseil C.P. 5639, approuvé le 24 juillet 1944: nommant M. Fred Smelts membre de la Commission de mobilisation pour la division administrative "K", Vancouver, C.-B.

Arrêté en conseil C.P. 5640, approuvé le 21 juillet 1944: exemptant la Commission canadienne du blé des dispositions de l'article 14 de la Loi sur la Commission canadienne du blé et l'autorisant à faire le commerce des blés d'hiver de l'Est canadien.

Arrêté en conseil C.P. 5697, approuvé le 24 juillet 1944: autorisant le ministre des Munitions et approvisionnements à faire rembourser les honoraires excessifs, les commissions exagérées, etc., reçus par des agents pour des contrats de munitions.

Arrêté en conseil C.P. 5741, approuvé le 24 juillet 1944: décrétant que les exportations d'huile de graine de lin ne peuvent avoir lieu qu'après remboursement, à la Commission canadienne du blé, du bénéfice retiré par l'exportateur, etc.

Arrêté en conseil C.P. 5744, approuvé le 24 juillet 1944: décret de 1944 sur les frais de prise.

Arrêté en conseil C.P. 5745 approuvé le 25 juillet 1944: établissant une forme de contrôle relativement à l'importation de certaines marchandises pour remplacer, le 1er août 1944, le contrôle prévu jusqu'ici par la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 5746, approuvé le 25 juillet 1944: accordant une dépréciation spéciale à la *Steel Company of Canada Limited* à l'égard d'une usine à laminer les bandes.

Arrêté en conseil C.P. 15/5770, approuvé le 26 juillet 1944: congés sans rémunération des employés en vue de leur service militaire.

Arrêté en conseil C.P. 17/5770, approuvé le 26 juillet 1944: employés requis de rembourser les frais de transport s'ils manquent d'accomplir six mois de service continu.

Arrêté en conseil C.P. 5813, approuvé le 27 juillet 1944: abrogeant les Règlements relatifs à la protection des réserves de pétrole et révoquant la nomination de F. C. Mechin comme directeur de la protection des réserves de pétrole.

Arrêté en conseil C.P. 5900, approuvé le 27 juillet 1944: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada quant aux pigeons de course et aux pigeons voyageurs.

Arrêté en conseil C.P. 5913, approuvé le 27 juillet 1944: abrogeant les modifications apportées à la Loi des élections fédérales, 1938, par l'arrêté en conseil C.P. 364 du 27 janvier 1940.

Arrêté en conseil C.P. 5998, approuvé le 31 juillet 1944: établissant les Règlements sur l'avoine et l'orge, 1944-45.

Arrêté en conseil C.P. 5999, approuvé le 31 juillet 1944: exemptant les oranges des droits de douane pour la période allant du 1er août au 31 décembre 1944.

Arrêté en conseil C.P. 4770, approuvé le 16 août 1944: caisse bénévole du Corps d'aviation royal canadien.

Arrêté en conseil C.P. 1/6000, approuvé le 1er août 1944: modifiant les règlements concernant l'établissement de stocks de réserve de grains de provende dans l'est du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 2/6000, approuvé le 1er août 1944: autorisant l'Office des produits spéciaux à acheter et à être l'unique exportateur de certaines graines de semence, et à payer aux producteurs de ces semences les prix garantis et tous les bénéfices acquis.

Arrêté en conseil C.P. 6008, approuvé le 1er août 1944: établissant un contrôle sur l'importation du sucre candi.

Arrêté en conseil C.P. 6009, approuvé le 1er août 1944: exemptant des droits de douane les déchets de tissus neufs ou les vêtements usagés.

Arrêté en conseil C.P. 6010, approuvé le 1er août 1944: exemptant le petit lait désséché, le lait écrémé et désséché et le lait de beurre désséché du droit de douane et de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 6011, approuvé le 1er août 1944: exemptant l'huile combustible lourde des droits de douane dans certaines conditions au cours de l'année 1944.

Arrêté en conseil C.P. 6012, approuvé le 1er août 1944: accordant un drawback douanier de 99 p. 100 sur les criblures de houille bitumineuse transformées en coke pour servir à la fusion des métaux, etc.

Arrêté en conseil C.P. 6022, approuvé le 1er août 1944: continuant le versement de la prime sur le blé de l'Ouest acheté pour l'alimentation des animaux.

Arrêté en conseil C.P. 6024, approuvé le 8 août 1944: interdisant l'exportation de livres, sauf au moyen d'un permis.

Arrêté en conseil C.P. 6066, approuvé le 4 août 1944: mettant fin au contrôle direct de la production de nouveaux modèles de machines, appareils ou autres articles.

Arrêté en conseil C.P. 6105, approuvé le 4 août 1944: approuvant un accord avec l'Office du marché des pommes de la Nouvelle-Ecosse, Limitée.

Arrêté en conseil C.P. 6106, approuvé le 4 août 1944: établissant l'Office du marché des pommes de la Nouvelle-Ecosse, Limitée.

Arrêté en conseil C.P. 6110, approuvé le 4 août 1944: décrétant que certaines commandes d'approvisionnements données par le ministère des Munitions et approvisionnements ne seront pas considérées comme des "contrats" au sens de l'article 8 de la Loi sur le ministère des Munitions et approvisionnements.

Arrêté en conseil C.P. 6167, approuvé le 9 août 1944: concernant la nomination du Directeur de la défense civile.

Arrêté en conseil C.P. 6227, approuvé le 8 août 1944: modifiant les règlements relatifs à la vente et l'usine de la cédéine.

Arrêté en conseil C.P. 6233, approuvé le 8 août 1944: nommant E. A. Jamieson membre de la Commission de mobilisation de Vancouver.

Arrêté en conseil C.P. 6234, approuvé le 8 août 1944: modifiant les Règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6241, approuvé le 8 août 1944: concernant l'importation de produits fabriqués en asphalte.

Arrêté en conseil C.P. 6242, approuvé le 8 août 1944: modifiant les Règlements en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 50/6270 approuvé le 9 août 1944: concernant le personnel des services auxiliaires.

Arrêté en conseil C.P. 6300, approuvé le 11 août 1944. modifiant le décret sur la stabilisation du travail des débardeurs (Halifax).

Arrêté en conseil C.P. 6301, approuvé le 9 août 1944: modifiant les conventions avec les provinces des Prairies relativement au transport du matériel de moissonnage.

Arrêté en conseil C.P. 6355, approuvé le 11 août 1944: modifiant les règlements de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6419, approuvé le 14 août 1944: autorisant la passation de nouvelles commandes de matériel pour les chemins de fer nationaux en 1945.

Arrêté en conseil C.P. 6421, approuvé le 12 août 1944, abrogeant le contrôle, au moyen de permis, de l'importation des récipients et des fermetures de métal.

Arrêté en conseil C.P. 6422, approuvé le 12 août 1944: règlements de 1944 sur le transport des personnes à charge.

Arrêté en conseil C.P. 6464, approuvé le 16 août 1944: concernant la nomination d'un sous-administrateur des ports canadiens de l'Atlantique en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6468, approuvé le 16 août 1944: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada (Codification 1942).

Arrêté en conseil C.P. 6469, approuvé le 16 août 1944: apportant de nouvelles réductions aux primes payables en vertu de la Loi de 1942 sur l'assurance contre les risques de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6490, approuvé le 16 août 1944: nommant Gaston Ledoux au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la province de Québec.

Arrêté en conseil C.P. 6491, approuvé le 16 août 1944: concernant la teneur en soufre des fruits desséchés.

Arrêté en conseil C.P. 6492, approuvé le 16 août 1944: assurant la représentation du ministère du Travail au sein du comité consultatif du commerce extérieur.

Arrêté en conseil C.P. 6495, approuvé le 18 août 1944: codifiant les divers arrêtés en conseil relatifs à l'emploi des prisonniers de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6500 approuvé le 18 août 1944: relatif au versement de pensions aux vieillards et aux aveugles bénéficiaires dans les Territoires du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil C.P. 6502, approuvé le 22 août 1944: modifiant le décret de 1942 sur les boissons alcooliques en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6570, approuvé le 22 août 1944: accordant une subvention au mouvement du charbon provenant de la région de Brooks, en Alberta, et expédié à des endroits en Colombie-Britannique.

Arrêté en conseil C.P. 6632, approuvé le 22 août 1944: abrogeant les différents arrêtés en conseil concernant la régie des "approvisionnements".

Arrêté en conseil C.P. 90/6650, approuvé le 22 août 1944: importations du minerai de fer extrait de la mine Steep Rock exemptes de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 6651, approuvé le 22 août 1944: exonérant de la taxe de guerre sur le change les articles employés à la fabrication d'instruments aratoires.

Arrêté en conseil C.P. 6673, approuvé le 25 août 1944: autorisant certains pilotes brevetés, de St-Jean, N.-B., à assumer le commandement de bateaux-pilotes.

Arrêté en conseil C.P. 6697, approuvé le 25 août 1944: étendant l'autorité conférée à l'Administrateur des ports canadiens de l'Atlantique en temps de guerre par l'arrêté en conseil C.P. 8834 du 18 novembre 1943.

Arrêté en conseil C.P. 6713, approuvé le 25 août 1944: modifiant C.P. 4600 du 7 juin 1943—appels des procès sur déclarations sommaires de culpabilité, Province de Québec.

Arrêté en conseil C.P. 6814, approuvé le 29 août 1944: assurant la conversion d'immeubles convenables en multiples unités de logement, à Nanaïmo, C.-B.

Arrêté en conseil C.P. 6901, approuvé le 31 août 1944: autorisant l'envoi de troupes appelées en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, aux endroits indiqués dans l'arrêté en conseil C.P. 6296 même si lesdites troupes ne figurent pas sur les contrôles d'une unité de l'armée active.

Arrêté en conseil C.P. 6848, approuvé le 1er septembre 1944: assurant le recouvrement par la Commission canadienne du blé de la différence entre les prix d'exportation et les prix domestiques de la farine de blé d'hiver de l'Ontario et sa distribution parmi les producteurs.

Arrêté en conseil C.P. 6891, approuvé le 1er septembre 1944: abrogeant deux arrêtés concernant les stocks de soie.

Arrêté en conseil C.P. 6893, approuvé le 1er septembre 1944: modifiant les Règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6898, approuvé le 1er septembre 1944: concernant les paiements effectués en vertu des certificats de participation des producteurs, pour les années de récolte 1941 et 1942.

Arrêté en conseil C.P. 6905, approuvé le 1er septembre 1944: déclarant en vigueur la Partie IV de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, en ce qui concerne Kamsack, Sask.

Arrêté en conseil C.P. 6937, approuvé le 5 septembre 1944: autorisant la revision No 53 de la liste des personnes signalées.

Arrêté en conseil C.P. 7034, approuvé le 8 septembre 1944: établissant des classes officielles pour les pois récoltés dans l'Ouest canadien.

Arrêté en conseil C.P. 7037, approuvé le 8 septembre 1944: nommant M. Clayton F. Elderkin administrateur des affaires et des entreprises de *Bloctube Controls of Canada, Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 7058, approuvé le 12 septembre 1944: approuvant l'accord avec le *"Nova Scotia Apple Marketing Board".*

Arrêté en conseil C.P. 7059, approuvé le 12 septembre 1944: approuvant la convention avec la *British Columbia Fruit Board.*

Arrêté en conseil C.P. 7060, approuvé le 12 septembre 1944: établissant des règlements relatifs au *British Columbia Fruit Board.*

Arrêté en conseil C.P. 7061, approuvé le 12 septembre 1944: déclarant en vigueur la Partie IV de la Loi nationale sur l'habitation en ce qui concerne le territoire adjacent à Kamsack, Saskatchewan.

Arrêté en conseil C.P. 7065, approuvé le 12 septembre 1944: accordant représentation au ministère des Pêcheries sur le Comité interministériel de météorologie.

Arrêté en conseil C.P. 7080, approuvé le 12 septembre 1944: modifiant les Règlements sur la circulation.

Arrêté en conseil C.P. 59/7093, approuvé le 13 septembre 1944: autorisant le paiement d'un drawback douanier, de la taxe de guerre sur le change et des taxes de vente et d'accise à l'égard des marchandises achetées par les ministères du Gouvernement du Canada avec les fonds de l'Aide mutuelle.

Arrêté en conseil C.P. 337/7093, approuvé le 13 septembre 1944: décrétant le remboursement ou la remise des droits de douane, etc., sur les matières destinées à être incorporées dans les aéronefs du gouvernement américain, lorsqu'elles sont importées par la *Boering Aircraft of Canada, Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 7096, approuvé le 15 septembre 1944: levant le contrôle de l'importation des fèves de vanille.

Arrêté en conseil C.P. 7161, approuvé le 15 septembre 1944: révoquant la nomination de M. J. G. Glassco au poste de régisseur de la *Havilland Aircraft of Canada* et nommant un Comité de régie pour assumer ses fonctions.

Arrêté en conseil C.P. 7203, approuvé le 19 septembre 1944: établissant les ordonnances de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, quant à certains usages des camions, comme ordonnances du régisseur de la circulation.

Arrêté en conseil C.P. 7206, approuvé le 19 septembre 1944: reconstituant le Conseil de l'Air.

Arrêté en conseil C.P. 7207, approuvé le 19 septembre 1944: autorisant garantie de remboursement des prêts consentis par les banques à charte du Canada à la Commission canadienne du blé, pour les fins des Règlements à l'égard de la graine de lin.

Arrêté en conseil C.P. 7208, approuvé le 19 septembre 1944: autorisant garantie de remboursement des prêts consentis par les banques à charte du Canada à la Commission canadienne du blé pour les fins des règlements à l'égard de la graine de tournesol et la graine de colza.

Arrêté en conseil C.P. 7281, approuvé le 19 septembre 1944: nommant le colonel G. LeB. Ross à la Commission de récupération et de liquidation du matériel de l'armée, en remplacement du colonel G. W. Cavey.

Arrêté en conseil C.P. 7299, approuvé le 19 septembre 1944: nommant M. J. M. Kitchen sous-régisseur de la construction, en remblacement de M. G. K. Fisken.

Arrêté en conseil C.P. 7300, approuvé le 19 septembre 1944: nommant M. W. A. Newman au poste de régisseur des aéronefs, en remplacement de M. R. P. Bell.

Arrêté en conseil C.P. 7318, approuvé le 21 septembre 1944: visant l'entrée au Canada des personnes à la charge des membres des forces armées du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 7319, approuvé le 19 septembre 1944: autorisant le paiement du drawback aux minotiers quant au blé moulu pour la consommation domestique.

Arrêté en conseil C.P. 7388, approuvé le 21 septembre 1944: accordant une dépréciation spéciale en faveur de la *McKinnon Industries, Ltd.*, relativement à l'établissement par cette Compagnie d'une usine destinée à la production de coussinets antifriction.

Arrêté en conseil C.P. 7395, approuvé le 26 septembre 1944: prévoyant le régime tarifaire des coquillages coquina et leur exemption de la taxe de guerre sur le change et de la taxe spéciale d'accise.

Arrêté en conseil C.P. 7397, approuvé le 26 septembre 1944: autorisant le paiement d'une somme d'argent à la *B.C. Electric Power and Gas Company* pour rembourser cette compagnie des dépenses qu'elle a faites pour obtenir la livraison de charbon pendant la grève du mois de novembre.

Arrêté en conseil C.P. 7416, approuvé le 26 septembre 1944: décrétant certaines nominations au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la Saskatchewan.

Arrêté en conseil C.P. 7425, approuvé le 26 septembre 1944: relatif aux ventes de pommes évaporées, par l'Office du ravitaillement en produits agricoles.

Arrêté en conseil C.P. 7426, approuvé le 26 septembre 1944: relatif à l'accord avec l'Office du marché des pommes de la Nouvelle-Ecosse, Limitée.

Arrêté en conseil C.P. 7518, approuvé le 28 septembre 1944: autorisant la passation de nouvelles commandes de matériel roulant pour les chemins de fer nationaux en 1945.

Arrêté en conseil C.P. 7524, approuvé le 28 septembre 1944: modifiant l'Ordonnance No 1, 1943, du C.A.R.C. (Modification de l'*Air Force Act*).

Arrêté en conseil C.P. 7548, approuvé le 28 septembre 1944: révoquant la nomination de John Schofield comme régisseur de la construction et nommant à sa place le major général MacKenzie.

Arrêté en conseil C.P. 7549, approuvé le 28 septembre 1944: autorisant la constitution en corporation d'une compagnie de l'Etat, *Aero Meters Limited*.

Arrêté en conseil C.P. 7429, approuvé le 3 octobre 1944: autorisant l'emploi de membres des unités et formations actives de l'Armée canadienne aux entreprises ou travaux considérés comme étant dans l'intérêt national.

Arrêté en conseil C.P. 7523, approuvé le 6 octobre 1944: étendant les pouvoirs, attributions et fonctions de la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical.

Arrêté en conseil C.P. 7584 approuvé le 3 octobre 1944: rendant les dispositions de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat applicables aux employés de la *Turbo Research, Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 7594, approuvé le 3 octobre 1944: concernant les wagons réservés au chargement du grain.

Arrêté en conseil C.P. 7601, approuvé le 3 octobre 1944: exemptant la cire de paraffine de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 7602, approuvé le 3 octobre 1944: exemptant des taxes les trophées de guerre importés.

Arrêté en conseil C.P. 7604, approuvé le 3 octobre 1944: révoquant la nomination de G. P. Kaye comme sous-régisseur du bois.

Arrêté en conseil C.P. 7630, approuvé le 3 octobre 1944: nommant D. Matheson, membre temporaire du Conseil régional du travail en temps de guerre pour l'Alberta.

Arrêté en conseil C.P. 7680, approuvé le 3 octobre 1944: confirmant le réquisitionnement du Château Frontenac à Québec, par le sous-secrétaire d'Etat, pour les fins de la conférence.

Arrêté en conseil C.P. 7681, approuvé le 3 octobre 1944: confirmant la réquisition de l'hôtel Clarendon, à Québec, P.Q., par le sous-secrétaire d'Etat, pour les fins de la conférence.

Arrêté en conseil C.P. 7682, approuvé le 3 octobre 1944: confirmant le réquisitionnement de partie de l'hôtel St-Louis, à Québec, P.Q., par le sous-secrétaire d'Etat, pour les fins de la conférence.

Arrêté en conseil C.P. 7716, approuvé le 3 octobre 1944: nommant B. E. Harrison au poste de sous-régisseur du bois.

Arrêté en conseil C.P. 7740, approuvé le 3 octobre 1944: rendant les dispositions de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat applicables aux employés travaillant à l'entreprise que possède le gouvernement près de Chalk-River, Ontario.

Arrêté en conseil C.P. 7742, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant l'acquisition d'autres immeubles à Victoria, Vancouver et Nanaïmo, C.-B., pour transformation en logements multiples.

Arrêté en conseil C.P. 7743, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant l'acquisition d'autres immeubles à Montréal et Québec, pour transformation en logements multiples.

Arrêté en conseil C.P. 7744, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant l'acquisition d'autres immeubles à Edmonton, Calgary, Winnipeg et Fernie, pour transformation en logements multiples.

Arrêté en conseil C.P. 7745, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant l'acquisitions d'autres immeubles à Hamilton, Brantford, St. Catharines et Galt, pour transformation en logements multiples.

Arrêté en conseil C.P. 102/7746, approuvé le 4 octobre 1944: modifiant C.P. 53/4120, du 19 mai 1943 concernant l'indemnisation pour la perte de colis postaux recommandés ou assurés.

Arrêté en conseil C.P. 160/7746, approuvé le 4 octobre 1944: ordonnance relative à la pension pour double service des anciens combattants.

Arrêté en conseil C.P. 161/7746, approuvé le 4 octobre 1944: Loi des allocations aux anciens combattants—Non déduction en ce qui concerne les paiements effectués sous le régime de la Loi sur les subventions pour service de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 162/7746, approuvé le 4 octobre 1944: étendant aux anciens combattants de la guerre actuelle et de la Rébellion du Nord-Ouest de 1885 les avantages de la Loi des allocations aux anciens combattants.

Arrêté en conseil C.P. 7753, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant le relèvement du tarif des droits de passage et de péage perçus au passage d'eau entre Sombra et Marine City.

Arrêté en conseil C.P. 7754, approuvé le 6 octobre 1944: autorisant le relèvement du tarif des droits de passage et de péage perçus au passage d'eau entre l'île Walpole et Algonac.

Arrêté en conseil C.P. 7755, approuvé le 6 octobre 1944; autorisant le relèvement du tarif des droits de passage et de péage perçus au passage d'eau entre Port Lambton et Roberts Landing.

Arrêté en conseil C.P. 7762, approuvé le 6 octobre 1944: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada (Codification de 1942) en ce qui concerne le port des uniformes.

Arrêté en conseil C.P. 7802, approuvé le 6 octobre 1944: prolongeant la période pendant laquelle il est permis de commander et de couper le bois de chauffage afin d'avoir droit à la prime.

Arrêté en conseil C.P. 7860, approuvé le 10 octobre 1944: nommant le major C. M. Belyea au poste de membre de la Commission consultative régionale du Service sélectif national pour la région de placement des Maritimes.

Arrêté en conseil C.P. 7878, approuvé le 13 octobre 1944: concernant la production de renseignements, par les importateurs, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 7880, approuvé le 13 octobre 1944: modifiant les Règlements concernant les certificats d'épargne de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 7909, approuvé le 10 octobre 1944: concernant la distribution des machines-outils.

Arrêté en conseil C.P. 4/7934, approuvé le 14 octobre 1944: approuvant un accord avec *British Columbia Dehydrators, Ltd.*

Arrêté en conseil C.P. 160/7934, approuvé le 14 octobre 1944: modifiant les Règlements de 1942 pour l'indemnisation des employés de l'Etat canadien à Terre-Neuve.

Arrêté en conseil C.P. 7990, approuvé le 13 octobre 1944: nommant un président suppléant à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 76/8058, approuvé le 18 octobre 1944: concernant le paiement par les membres des Forces armées du Canada de leur arriéré d'impôt sur le revenu.

Arrêté en conseil C.P. 120/8058, approuvé le 18 octobre 1944: portant renonciation aux paiements en trop d'allocation de retraite ou de pension de milice faits aux personnes à l'emploi de la Commission d'inspection du Royaume-Uni et du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 8060, approuvé le 20 octobre 1944: relevant la Commission canadienne du blé de l'obligation d'acheter de la graine de colza aux prix établis par l'arrêté en conseil C.P. 4131, du 1er juin 1944, sauf dans la division de l'Ouest.

Arrêté en conseil C.P. 8093, approuvé le 20 octobre 1944. rendant les dispositions de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat applicables aux employés de l'*Aero Meters Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 8096, approuvé le 17 octobre 1944: instituant un comité chargé de coordonner les entreprises des ministères du gouvernement touchant les informations sur la démobilisation, la réintégration, etc.

Arrêté en conseil C.P. 8128, approuvé le 20 octobre 1944: révoquant la nomination de J. H. Coffey comme sous-régisseur des machines-outils.

Arrêté en conseil C.P. 8147, approuvé le 20 octobre 1944: ratifiant une convention intervenue entre la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique et la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canada à l'égard de certains ouvrages exécutés à *Hell's Gate Canyon.*

Arrêté en conseil C.P. 8188, approuvé le 24 octobre 1944: autorisant la revision no 54 de la liste des personnes signalées.

Arrêté en conseil C.P. 16/8202, approuvé le 25 octobre 1944: concernant les pertes de remises occasionnées pour l'achat de certificats d'épargne de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 76/8202, approuvé le 25 octobre 1944: modifiant l'arrêté en conseil C.P. 29/2544 du 11 avril 1941, visant la Commission canadienne des réclamations.

Arrêté en conseil C.P. 161/8202, approuvé le 25 octobre 1944: concernant les nominations aux emplois vacants de maîtres de poste des bureaux à commission visés par l'article 57A de la Loi du service civil.

Arrêté en conseil C.P. 8207, approuvé le 24 octobre 1944: transférant au ministre de la Reconstruction les services météorologiques du ministère des Transports, l'application de la Loi sur la Radio, 1938, de la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, et de la Loi de l'aéronautique, etc.

Arrêté en conseil C.P. 8211, approuvé le 24 octobre 1944: relatif au contrôle exercée sur les affaires de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Arrêté en conseil C.P. 8212, approuvé le 24 octobre 1944: modifiant les Règlements sur le service sélectif national (emplois civils).

Arrêté en conseil C.P. 8219, approuvé le 24 octobre 1944: ordonnant l'interruption du service d'eau à Prince-Rupert, C.-B., afin de permettre l'installation d'un compteur.

Arrêté en conseil C.P. 8265, approuvé le 27 octobre 1944: autorisant la création de l'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 8288, approuvé le 27 octobre 1944: modifiant les Règlements concernant la production du hareng du Pacifique.

Arrêté en conseil C.P. 8293, approuvé le 27 octobre 1944: modifiant C.P. 3455 du 9 mai 1944 concernant le Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la province du Nouveau-Brunswick.

Arrêté en conseil C.P. 8306, approuvé le 30 octobre 1944: visant le maintien de la discipline chez les membres des troupes armées du Canada en traitement dans les hôpitaux du ministère des Affaires des anciens combattants.

Arrêté en conseil C.P. 8307, approuvé le 30 octobre 1944: autorisant la conversion d'immeubles convenables en multiples unités de logement à Kingston, Trenton, Gananoque et Brockville.

Arrêté en conseil C.P. 105/8367, approuvé le 31 octobre 1944: concernant le transport au Canada des épouses et personnes à la charge des membres du Corps des pompiers (civils) canadiens.

Arrêté en conseil 108/8367, approuvé le 31 octobre 1944: modifiant l'Ordonnance concernant la réadaptation après le licenciement.

Arrêté en conseil C.P. 128/8367, approuvé le 31 octobre 1914: décrétant que les versements aux personnes libérées, en vertu des articles 6, 8 et 9 de l'Ordonnance concernant la réadaptation après licenciement ne seront pas assujettis à l'impôt.

Arrêté en conseil C.P. 8369, approuvé le 30 octobre 1944: interdisant l'importation du beurre de cacao et du miel, sauf à la faveur d'un permis.

Arrêté en conseil C.P. 8396, approuvé le 1er novembre 1944: autorisant la prise d'arrangements avec les entrepreneurs principaux relativement à la résiliation de contrats de munitions.

Arrêté en conseil C.P. 8397, approuvé le 1er novembre 1944: autorisant la prise d'arrangements directement avec les sous-traitants en ce qui a trait aux contrats résiliés par un entrepreneur principal, etc.

Arrêté en conseil C.P. 8401, approuvé le 1er novembre 1944: exemptant les résines artificielles de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 8493, approuvé le 7 novembre 1944: autorisant la passation d'un nouveau contrat avec la *Federal Aircraft Ltd.*

Arrêté en conseil C.P. 8503, approuvé le 7 novembre 1944: diminuant le taux des droits de douanes sur les tomates fraîches d'origine mexicaine.

Arrêté en conseil C.P. 8505, approuvé le 7 novembre 1944: nommant W. Elliot Wilson, directeur administratif du Conseil régional du travail en temps de guerre pour le Manitoba et du Conseil des relations ouvrières en temps de guerre, au poste de vice-président desdits Conseils.

Arrêté en conseil C.P. 8506, approuvé le 7 novembre 1944: nommant T. W. Cook au Conseil consultatif régional du service sélectif, région de l'Ontario, en remplacement de H. A. Logan, démissionnaire.

Arrêté en conseil C.P. 3/8550, approuvé le 8 novembre 1944: concernant le paiement du transport de la graine de luzerne partant de l'Ouest du Canada et allant sur des points de l'Est du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 50/8550, approuvé le 8 novembre 1944: relatif à la rémunération des juges nommés à titre de commissaires-enquêteurs, d'arbitres, etc.

Arrêté en conseil C.P. 121/8550, approuvé le 8 novembre 1944: visant les droits et les taxes sur les bandages en caoutchouc expédiés aux Etats-Unis pour être posés sur des véhicules automobiles destinés au Canada.

Arrêté en conseil C.P. 8551, approuvé le 10 novembre 1944: désignant les services rendus en cours d'instruction aux aviateurs de la Nouvelle-Zélande au Canada comme services essentiels à la conduite de la guerre, d'après la Loi de l'Aide mutuelle des Nations-Unies.

Arrêté en conseil C.P. 8552, approuvé le 10 novembre 1944: nommant J. Acheson au poste de membre alternatif près la Commision consultative régionale du Service sélectif, région des Prairies.

Arrêté en conseil C.P. 8563, approuvé le 10 novembre 1944: désignant certains livres, ordres, documents, etc., comme livres régimentaires pour les fins de l'*Army Act.*

Arrêté en conseil C.P. 8640, approuvé le 10 novembre 1944: autorisant une dépréciation jusqu'à concurrence du double des taux normalement admis à l'égard d'installation ou de matériel construit ou acquis au cours d'une certaine période.

Arrêté en conseil C.P 8702, approuvé le 14 novembre 1944: autorisant la remise des droits et des taxes sur les breuvages alcooliques importés pour l'usage personnel des forces américaines.

Arrêté en conseil C.P. 8726, approuvé le 27 novembre 1944: modifiant les Règlements sur le service national (emplois civils).

Arrêté en conseil C.P. 8739, approuvé le 20 novembre 1944: nommant F. J. Dolan membre de la Commission consultative régionale du Service sélectif pour la région du Pacifique.

Arrêté en conseil C.P. 8747, approuvé le 20 novembre 1944: prolongeant la période durant laquelle certains paiements peuvent être faits par la *Fairmont Company* à la *Rubber Reserve Company.*

Arrêté en conseil C.P. 8748, approuvé le 20 novembre 1944: concernant le Comité de régie chargé de l'exploitation de la *De Havilland Aircraft of Canada, Limited.*

Arrêté en conseil C.P. 8762, approuvé le 20 novembre 1944: conférant les pouvoirs d'un commandant de district à certains officiers supérieurs des Forces armées canadiennes outre-mer.

Arrêté en conseil C.P. 8820, approuvé le 20 novembre 1944: autorisant l'acceptation de la démission de M. W. C. Macdonald, député, comme adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale.

Arrêté en conseil C.P. 8822, approuvé le 21 novembre 1944: fixant le régime tarifaire des tissus de coton, etc., et les exemptant de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 8823, approuvé le 21 novembre 1944: accordant aux résidus de cumène l'entrée en franchise et l'exemption de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 2/8848, approuvé le 22 novembre 1944: concernant les payements des dépenses occasionnées par le transport des porcs, expédiés des provinces Maritimes vers les provinces de Québec, et d'Ontario pour abattage.

Arrêté en conseil C.P. 45/8848, approuvé le 22 novembre 1944: ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'état.

Arrêté en conseil C.P. 129/8848 approuvé le 22 novembre 1944: visant la taxe de vente sur les matières premières acquises par un entrepreneur pour la fabrication de munitions en vertu d'un contrat résilié avant son entière exécution.

Arrêté en conseil C.P. 8910 approuvé le 24 novembre 1944: modifiant les Règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 8959, approuvé le 27 novembre 1944: modifiant l'accord avec le *Nova Scotia Apple Marketing Board*.

Arrêté en conseil C.P. 8964, approuvé le 27 novembre 1944: mettant sous la garde du gouvernement provisoire français les propriétés au Canada de la Légation française, du consulat français, etc.

Arrêté en conseil C.P. 8965 approuvé le 27 novembre 1944: mettant sous la garde du gouvernement provisoire de la France, les fonds de certains comptes détenus par la Banque du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 8967, approuvé le 28 novembre 1944: nommant M. H. M. Martin, administrateur public du Territoire du Yukon.

Arrêté en conseil C.P. 8972, approuvé le 28 novembre 1944: exemptant les importations de soies de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 191/8990 approuvé le 29 novembre 1944: autorisant la Commission des allocations aux anciens combattants à consentir des allocations de commisération aux veuves et aux orphelins des anciens combattants de la guerre actuelle et de la Rébellion du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil C.P. 8999, approuvé le 29 novembre 1944: modifiant C.P. 7994 du 4 septembre 1942, concernant l'application des Règlements de 1942 sur le Service sélectif national.

Arrêté en conseil C.P. 9029, approuvé le 30 novembre 1944: concernant l'entrée au Canada des personnes à charge des membres du Corps des pompiers (civils) canadiens.

Arrêté en conseil C.P. 8937, approuvé le 12 décembre 1944: faisant des nominations aux Conseils consultatifs régionaux du Service sélectif.

Arrêté en conseil C.P. 9027, approuvé le 19 décembre 1944: modifiant l'arrêté en conseil C.P. 9239 du 2 décembre 1943 concernant "Le Conseil d'administration des allocations familiales militaires supplémentaires".

Arrêté en conseil C.P. 9044, approuvé le 1er décembre 1944: concernant les autorités investies du pouvoir de convoquer des cours martiales (C.A.R.C.).

Arrêté en conseil C.P. 9086, approuvé le 4 décembre 1944: autorisant la revision No 55 de la liste des personnes signalées.

Arrêté en conseil C.P. 9131, approuvé le 4 décembre 1944: autorisant l'acceptation de la démission de M. Joseph Jean, député, comme adjoint parlementaire du ministre de la Justice.

Arrêté en conseil C.P. 9134, approuvé le 4 décembre 1944: modifiant C.P. 7942 du 12 octobre 1943—Définition de "blé de l'Ouest".

Arrêté en conseil C.P. 9135, approuvé le 5 décembre 1944: affranchissant les importations de déchets de caoutchouc ou de gutta-percha de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 9144, approuvé le 5 décembre 1944: nommant William Gardner au Conseil régional du travail en temps de guerre et au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la Saskatchewan, en remplacement de H. D. Davis, démissionnaire.

Arrêté en conseil C.P. 9148, approuvé le 5 décembre 1944: visant la solde des membres des forces militaires du Canada détachés en service dans un emploi civil.

Arrêté en conseil C.P. 2/9151, approuvé le 6 décembre 1944: autorisant l'Office du ravitaillement en produits agricoles à prendre des dispositions nécessaires pour la production de graines de semence.

Arrêté en conseil C.P. 8/9151, approuvé le 6 décembre 1944: réglementant les primes accordées pour le transport des engrais chimiques.

Arrêté en conseil C.P. 9152, approuvé le 5 décembre 1944: modifiant l'arrêté en conseil C.P. 8640 du 10 novembre 1944, relatif à la dépréciation au double des taux normaux.

Arrêté en conseil C.P. 9201, approuvé le 15 décembre 1944: nommant V. C. MacDonald président du Conseil régional du travail en temps de guerre pour la Nouvelle-Ecosse et du Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la Nouvelle-Ecosse, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9225, approuvé le 15 décembre 1944: nommant M. le juge D. A. McNiven président du Conseil régional du travail en temps de guerre pour la Saskatchewan et du Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la Saskatchewan, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9229, approuvé le 12 décembre 1944: conférant à l'adjudant général, etc., certains pouvoirs pouvant actuellement être exercés par le Conseil supérieur de l'armée, en vertu des dispositions de l'article 70(1) (ee) de l'*Army Act*.

Arrêté en conseil C.P. 9245, approuvé le 12 décembre 1944: autorisant à garder, lors de la libération, certains articles d'habilement et effets d'équipement—Corps des pompiers (civils) canadiens.

Arrêté en conseil C.P. 9246, approuvé le 12 décembre 1944: abrogeant les arrêtés en conseil se rapportant à la régie des machines-outils.

Arrêté en conseil C.P. 9265, approuvé le 12 décembre 1944: discontinuant le plan d'assurance contre les risques de guerre, à l'égard du grain dans les élévateurs autorisés en vertu de la Loi des grains du Canada, etc.

Arrêté en conseil C.P. 109/9267, approuvé le 13 décembre 1944: concernant la vente de marchandises franches de tout droit aux nationaux canadiens postés aux bases isolées de l'Armée américaine.

Arrêté en conseil C.P. 9271, approuvé le 15 décembre 1944: exemptant de la taxe de guerre sur le change les importations de fluorure de sodium employé au traitement de l'eau comme préservatif contre la carie dentaire.

Arrêté en conseil C.P. 9272, approuvé le 15 décembre 1944: accordant à la vitamine G l'entrée en franchise, l'exemption de la taxe de guerre sur le change, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9303, approuvé le 15 décembre 1944: nommant M. A. J. Andrews administrateur de la *Canadian Aircraft Instruments and Accessories Limited*.

Arrêté en conseil C.P. 9304, approuvé le 15 décembre 1944: autorisant le remboursement, à la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, Limitée, des primes qu'elle a payées sur les billes.

Arrêté en conseil C.P. 9313, approuvé le 15 décembre 1944: nommant M. Geo. Johns au Conseil des relations ouvrières en temps de guerre pour la Saskatchewan et au Conseil régional du travail en temps de guerre pour la Saskatchewan.

Arrêté en conseil C.P. 9342, approuvé le 15 décembre 1944: prolongeant le régime tarifaire spécial des serviettes, essuie-verre, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9343, approuvé le 21 décembre 1944: abrogeant l'article 2 de C.P. 7191, du 12 décembre 1941, concernant l'importation du caoutchouc.

Arrêté en conseil C.P. 9345, approuvé le 15 décembre 1944: autorisant la nomination de représentants du ministère de la Reconstruction, de la Commission du tarif et de l'Office des prix agricoles auprès du Comité consultatif du commerce extérieur.

Arrêté en conseil C.P. 9439, approuvé le 19 décembre 1944: réglementant les logements d'urgence.

Arrêté en conseil C.P. 139/9417, approuvé le 20 décembre 1944: autorisant la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, Limitée, à importer des fils de jute fabriqués au pénitencier de San Quentin.

Arrêté en conseil C.P. 9440, approuvé le 19 décembre 1944: règlements de 1944 sur les gratifications de service de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 9470, approuvé le 21 décembre 1944: décrétant que les biens de l'Etat acquis après le 17 août 1944, ne seront pas assurés en vertu de la Loi de 1942 sur l'assurance contre les risques de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 9478, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation du caoutchouc brut, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9479, approuvé le 21 décembre 1944: révoquant C.P. 3773 du 7 mai 1942, concernant l'importation de véhicules munis de pneus en caoutchouc.

Arrêté en conseil C.P. 9480, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation de certaines denrées, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9481, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation de certains ingrédients chimiques, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9482, approuvé le 21 décembre 1944: établissant un régime tarifaire et exemptant de la taxe de guerre sur le change, etc., le petit lait desséché, le lait écrémé, le lait de beurre, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9483, approuvé le 21 décembre 1944: établissant un régime tarifaire et exemptant de la taxe de guerre sur le change et des taxes spéciales d'accise, etc., la levure, morte ou inactive.

Arrêté en conseil C.P. 9484, approuvé le 21 décembre 1944: autorisant le gouvernement canadien à assumer des contrats de munitions, etc., passés pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.

Arrêté en conseil C.P. 9491, approuvé le 21 décembre 1944: créant le poste de sous-régisseur des aéronefs, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9505, approuvé le 21 décembre 1944: décret concernant les salaires en temps de guerre—Modifications.

Arrêté en conseil C.P. 9540, approuvé le 27 décembre 1944: concernant le paiement d'une prime sur le bois de chauffage.

Arrêté en conseil C.P. 9541, approuvé le 27 décembre 1944: annulant certains tarifs sur le zinc.

Arrêté en conseil C.P. 9553, approuvé le 27 décembre 1944: revisant les règles de procédure à l'égard de l'audition des requêtes de pension résultant de la guerre présente.

Arrêté en conseil C.P. 50/9555, approuvé le 28 décembre 1944: concernant l'emploi des membres de l'Armée canadienne dans les entreprises au Canada considérées comme étant dans l'intérêt national.

Arrêté en conseil C.P. 67/9555, approuvé le 28 décembre 1944: relatif au renvoi au Canada de militaires de l'Armée canadienne condamnés par une Cour martiale à être congédiés du service, etc.

M. l'Orateur dépose sur la Table: Rapport du bibliothécaire général du Parlement, qui se lit comme suit:

A l'honorable Président de la Chambre des communes:

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1944.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque qui contient la liste des livres achetés et reçus en don au cours de l'année est actuellement sous presse et sera distribué aussitôt que possible.

L'an dernier, le personnel de la bibliothèque a perdu cinq de ses membres; la mort en a fauché trois: M. H. D. Throop, M. H. C. Stock et Mme A. Tremblay; deux ont quitté l'institution: M. J.-G. Pigeon et M. R. M. Hamilton. M. Throop avait été à l'emploi de la bibliothèque depuis plus de trente ans, M. Stock, pendant vingt-sept ans, et Mme Tremblay, vingt-trois ans. M. Pigeon a pris sa retraite après quarante-quatre ans de service. Tous ces employés occupaient des postes importants; les remplacer sera une dure tâche surtout à cette époque où il est difficile de s'assurer les services de bibliothécaires compétents.

Depuis nombre d'années, les bibliothécaires, dans leurs rapports annuels, ont souligné la nécessité de pourvoir la bibliothèque de plus d'espace; cette nécessité est devenue tellement impérieuse qu'il a fallu, en certains endroits, empiler les livres sur le parquet. Puisse ce problème d'espace vital ne pas être oublié dans l'étude des projets d'après-guerre!

Depuis notre dernier rapport, le mauvais état de l'éclairage n'a fait qu'empirer. Des sections entières sont restées sans lumière pendant des mois, d'où nécessité pour le personnel de recourir à l'usage de torches électriques.

Les éditeurs anglais continuent à nous fournir des livres en petite quantité. Les éditeurs américains ont dû, l'an dernier, réduire le nombre de leurs publications. Les éditeurs français viennent de nous annoncer qu'ils reprendraient bientôt leurs exportations au Canada.

Respectueusement soumis,

(signé) FELIX DESROCHERS,
F. A. HARDY,
bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 19 mars 1945.

M. Crerar, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Mines et des Ressources, y compris le rapport de l'établissement des anciens combattants au Canada, pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1944 (versions anglaise et française).

Aussi,—Relevé annuel des permis délivrés au cours de l'année civile 1944 en vertu du paragraphe 2 de l'article 4 de la Loi de l'Immigration.

Aussi,—Relevé relatif aux prêts consentis aux Indiens, durant l'année civile 1944, à même le fonds du Revenu consolidé du Canada, tel que défini par la clause 1 de l'article 94 *b*) de la Loi des Indiens, chapitre 31, Statuts du Canada, 1938.

Aussi,—Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1944, conformément aux dispositions du chapitre 98, article 113, des Statuts revisés, 1927.

Aussi,—Etat relatif à la vente et à la location de certains terrains annulées par le département des affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, du 1er janvier 1944 au 31 décembre 1944.

Aussi,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 113, article 75, depuis le dernier rapport au Parlement.

Aussi,—Relevé relatif aux permis d'entrée de liqueurs alcooliques émis du 1er janvier 1944 au 31 décembre 1944, en conformité des prescriptions de l'article 93 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie des règlements promulgués par arrêtés en conseil adoptés en conformité des dispositions de la convention des oiseaux migrateurs, chapitre 16, des Statuts du Canada 1932-33, depuis le dernier rapport soumis au Parlement.

Aussi,—Copie des ordonnances adoptées en vertu des dispositions de l'article 13 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927—concernant l'exportation des fourrures; et modifiant l'ordonnance relative aux véhicules moteurs.

Aussi,—Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage.

Aussi,—Rapport sur baux, permis ou autres autorités annulés depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96, (Loi des terres fédérales).

Aussi,—Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", du 1er janvier 1944 au 30 décembre 1944.

Aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5315, approuvé le 13 juillet 1944: modification des Règlements concernant l'huile et le gaz sur les réserves indiennes, déposé en conformité de l'article 161 de la Loi des Indiens, chapitre 98, S.R.C., 1927.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada et Rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1944; Statuts du Canada, chapitre 27, art. 38 et 50.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'Assurance pour l'année terminée le 31 décembre 1943. (Volume I. Compagnies d'assurance autre que sur la vie); Statuts du Canada, 1932, ch. 45, art. 9.

Aussi,—Etat des dépenses tirées du vote pour dépenses imprévues, item 68, Loi des crédits 1944-45.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance sur le fonctionnement de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1944; Statuts du Canada, 1920, ch. 54, art. 19.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'Assurance sur le fonctionnement de la Loi d'assurance du service civil, pour l'année terminée le 31 mars 1944, en vertu de l'article 21 du chapitre 23, S.R.C., 1927.

Aussi,—Rapport de la Commission du district fédéral et état des revenus et dépenses de ladite commission pour l'année terminée le 31 mars 1944; Statuts du Canada, 1926-27, ch. 55, articles 15 et 16.

Aussi,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi du concordat agricole de 1943, jusqu'au 15 décembre 1943 (date d'abrogation); Statuts du Canada 1934, ch. 53, art. 19.

Aussi,—Rapport de l'auditeur sur l'état financier de la Commission canadienne du prêt agricole pour l'année terminée le 31 mars 1944, y compris le rapport de l'auditeur sur le fonctionnement de la Loi canadienne du prêt aux pêcheurs pour l'année terminée le 31 mars 1944; Statuts du Canada, 1935, ch. 16, art. 13 et ch. 52, art. 12, et—Rapport de la commission pour l'année terminée le 31 mars 1944.

Aussi,—Etat des revenus et dépenses de la commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1944; Statuts du Canada 1908, C. 57, art. 12.

Aussi,—Rapports du classement des prêts et dépôt des banques à charte du Canada, au 30 octobre 1944; Statuts du Canada, 1944, ch. 30, art. 118 (3).

Aussi,—*a*) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1944;

b) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1944, et

c) Etat montrant le montant des avantages accordés en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1944; Statuts revisés du Canada, 1927, ch. 24, art. 14.

Aussi,—Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1944, en vertu de l'article 9, du chapitre 39 des Statuts du Canada, 1934.

Aussi,—Liste des actionnaires des banques à charte du Canada au 31 décembre 1944; Statuts du Canada, 1944, ch. 30, art. 118 (3).

Aussi,—Rapport annuel de la Banque du Canada au ministre des Finances pour l'année terminée le 31 décembre 1944; Statuts du Canada, 1938, ch. 42, art. 15.

Aussi,—Rapport annuel sur le fonctionnement de la Banque hypothécaire centrale, pour l'année terminée le 31 décembre 1944. Statuts du Canada, 1939, ch. 40, art. 26.

Aussi,—Rapport du travail de la commision de contrôle du change étranger pour l'année civile terminée le 31 décembre 1944.

Aussi,—Rapport annuel sur le fonctionnement de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1944; Statuts du Canada, 1938, ch. 33, art. 10.

Aussi,—Copies des deux accords conclus en vertu des dispositions de la loi sur la conservation du change en temps de guerre, 1940-41; Statuts du Canada, 1940-41, ch. 2, art. 8.

Et aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance du Dominion du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1943.—Compagnies de prêts et de fiducie.

M. Gibson, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Règlements financiers relatifs à l'aviation royale du Canada en service actif, 1945.

Aussi,—Ordres généraux et ordres de routine promulgués pour l'aviation royale du Canada du 28 janvier 1944 au 16 mars 1945.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 27 juillet 1944,—Rapport montrant: 1. Combien d'avions ont été retirés du Service au Canada par: *a*) le Corps d'aviation royal canadien; *b*) la *Royal Air Force*?

2. De ces avions, combien ont été vendus: *a*) pour être utilisés au Canada; *b*) pour être exportés; *c*) combien ont été donnés pour être utilisés dans les écoles techniques?

3. Combien d'avions: *a*) le Corps d'aviation royal canadien; *b*) la *Royal Air Force* ont-ils été détruits parce qu'ils étaient démodés ou qu'ils n'étaient pas en état de tenir l'air?

4. Combien d'avions retirés du service ont été remis à neuf par *a*) le Corps d'aviation royal canadien; *b*) la *Royal Air Force*, et qu'en a-t-on fait?
5. Combien des avions susmentionnés ont été remis à neuf pour le Corps d'aviation royal canadien ou la *Royal Air Force* dans des usines appartenant à des particuliers, et qu'en a-t-on fait?
6. Est-ce qu'à date: *a*) le Corps d'aviation royal canadien; *b*) la *Royal Air Force* ont vendu des avions à des particuliers? Dans l'affirmative, à qui, en quel nombre et de quel genre?

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'état pour l'année terminée le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport sur les positions exclues du fonctionnement de la loi du service civil pendant l'année civile 1944, chapitre 22, S.R.C., 1927.

Aussi,—Rapport du Commissaire des brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Anglais et français).

Aussi,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie nationales pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport des Archives publiques du Canada pour l'année 1944. (Versions anglaise et française).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 juin 1944,—Etat montrant: 1. Quelle était la valeur totale d'imprimés et fournitures commandés pour les dépôts de matériel du Corps d'aviation royal canadien, dans chacune des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, au cours de la période de douze mois écoulés du 1er mai 1943 au 1er mai 1944?
2. A quelles maisons de commerce a-t-on donné ces commandes et quelle a été la valeur totale des commandes données à chacune de ces maisons au cours de ladite période?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 juillet 1944,—Etat montrant: 1. A-t-on payé les certificats de participation pour les années de récolte de blé 1940-41, 1941-42 et 1942-43?
2. Si non, le gouvernement peut-il donner la raison du retard?
3. Aux fins de l'impôt sur le revenu, est-ce que l'argent que reçoivent les cultivateurs par suite des certificats de participation est considéré comme faisant partie du revenu de l'année où le paiement est effectué?
4. Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il jugé à propos d'en venir à une adaptation appropriée afin que ces paiements soient considérés comme un revenu pour le compte des années de récolte auxquelles ils appartiennent, et quand le gouvernement compte-t-il faire connaître sa décision à ce sujet?

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 juillet 1944,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, et/ou l'un de ses organismes, et la *W. R. Carpenter (Canada) Limited*, et/ou toute autre compagnie ou personne, relativement à la construction, par la *W. R. Carpenter (Canada) Limited*, d'une usine de transformation du lin à Hamilton, Ontario.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 juillet 1944,—Etat montrant:—1. Depuis 1939, combien s'est-il tenu de conférences entre les gouvernements fédéral et provinciaux ou entre les ministères de ces gouvernements?

2. Quelles ont été les dates de chacune de ces conférences et leurs sujets de discussions et de négociations?

3. A quelles ententes en est-on venu comme conséquence de ces conférences, et quelles mesures législatives ont été présentées au Parlement ou quelle décision l'exécutif a-t-il prise en conséquence?

4. A-t-on fait rapport de toutes lesdites conférences et de toutes lesdites ententes conclues en conséquence et en a-t-on publié les délibérations?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 juillet 1944,—Etat montrant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il, de 1936 jusqu'à date, retenu les services de la société McCarthy & McCarty, avocats, de Toronto, ou de l'un de ses membres?

2. Dans l'affirmative, pour quelles affaires?

3. Quels frais ont été versés dans chaque cas?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 août, 1944,—Au cours de chaque année, depuis septembre 1939, quel a été le total des paiements que le gouvernement fédéral a versés au *Sherbrooke Taxi Service* et à M. J. E. Fraser, de la Nouvelle-Ecosse, pour taxi, réparations et autres services et fournitures, pour le compte des trois ministères de la Défense nationale, du ministère des Munitions et approvisionnements et du ministère du Travail (Service sélectif national)?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 décembre, 1944,—Etat montrant:—1. M. R. B. Hunter, ancien gérant de *Swift Canadian Company Limited,* à Winnipeg, est-il au service du gouvernement ou de l'une de ses agences ou divisions? Dans l'affirmative, à quel titre et quelle rémunération reçoit-il?

2. Au cours de la période du 15 octobre au 30 novembre 1944, combien d'hommes a-t-on transportés à Winnipeg dans le but d'y travailler dans les établissements de salaison de la région? Combien d'hommes ont été congédiés des établissements de salaison de Winnipeg au cours de la même période?

3. De combien d'hommes transportés à Winnipeg dans les circonstances mentionnées ci-haut le gouvernement a-t-il soldé les frais de voyage?

M. St-Laurent, membre du Conseil privé du Roi, dépose devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1944. (Versions française et anglaise).

Aussi,—Rapport annuel du Surintendant des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1944.

Et aussi,—Rapport du ministre de la Justice en conformité du paragraphe 3, du Règlement 21 des Règlements de la Défense du Canada. (Détention de personnes).

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général M. MacKinnon (Edmonton-Ouest), membre du Conseil privé du Roi, dépose:—Le cinquante-deuxième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Versions française et anglaise).

Aussi,—Copie du vingt-septième rapport annuel du Conseil national des recherches du Canada pour l'année financière 1943-44. (Versions française et anglaise).

Et aussi,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, comprenant des états de recettes, avec des états relatifs aux importations, exportations, à l'accise et au revenu du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1943.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 août 1944,—Etat montrant:—1. Est-ce que les fonctionnaires du gouvernement fédéral qui se sont rendus outre-mer pour y servir à titre civil sont exempts de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les traitements et/ou allocations?

2. Au cours des années 1940, 1941 et 1942, y a-t-il eu de ces fonctionnaires fédéraux qui ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations?

3. Y a-t-il eu de ces fonctionnaires du gouvernement fédéral qui ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations au cours de la période commençant le 1er janvier 1943?

4. Est-ce que tous les particuliers qui se sont rendus outre-mer pour y servir avec les services auxiliaires,—Services de guerre de la Légion canadienne, Y.M.C.A., Armée du Salut et Chevaliers de Colomb—ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations, au même titre que les membres de l'armée, de la marine et de l'aviation?

5. Si non, quelles concessions leur a-t-on accordées à cet égard?

M. Howe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 août 1944,—Etat montrant: 1. Quand a-t-on fait vérification des comptes de la *Addison Industries Limited* en ce qui a trait aux 776 premiers appareils de *Walkie Talkie* (radio ambulante), dont il est question dans le rapport déposé le 5 août 1944.

2. Quels sont les détails des dépenses administratives se chiffrant à $34,144., mentionnées dans ledit rapport?

3. Quelles sont les sommes allouées comme dépenses, dans le montant précité, *a*) pour les traitements de l'administration, y compris les particuliers à qui ces sommes ont été versées et le montant versé à chacun, *b*) pour les fournitures, *c*) pour les frais judiciaires et à qui ils ont été versés, *d*) pour les frais de vérification et à qui ils ont été versés, *e*) pour les frais de voyage, en en donnant les détails?

4. Quel est le montant des frais mensuels d'administration payés, crédités ou alloués à ladite compagnie, depuis l'entrée en vigueur du contrat jusqu'au 30 juin 1944?

5. Lesdits frais d'administration comprennent-ils ou excluent-ils les bénéfices alloués à ladite compagnie?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 août 1944,—Etat montrant:—1. Quelle est la valeur des parties qui servent à la production et/ou au montage, par la *Addison Industries Limited*, de chaque unité, de chaque espèce de l'appareil *Walkie Talkie* (radio ambulante)?

2. Combien d'employés ladite compagnie a-t-elle?

3. Quelle est la moyenne du taux quotidien de salaire de chaque employé?

4. Se paie-t-il des redevances pour ledit appareil?

5. Ladite compagnie a-t-elle reçu quelques honoraires pour la préparation des plans? Dans l'affirmative, combien et quand?

6. Quelles facilités d'aménagement pour la préparation de plans ladite compagnie possédait-elle lorsqu'elle a obtenu le premier contrat?

7. Quelle est la valeur de tout l'outillage et des parties qui ont été donnés en sous-traités à la *A. Cross & Company*, de Toronto, ou vendus par cette dernière à la *Addison Industries Limited* pour servir au montage ou à la production des *Walkie Talkie* (radio ambulante), au cours de chacune des années 1942, 1943 et 1944?

8. Quels sont les noms et adresses des directeurs de ladite société *A. Cross & Company,* de Toronto?

M. Michaud, membre du conseil privé du roi, dépose,—sur la Table,—Quarantième rapport des commissaires de transport du Canada (autrefois les commissaires des chemins de fer) pour l'année terminée le 31 décembre, 1944.

Aussi,—Rapport sommaire des honoraires de havres pour l'année régulière 1944.

Aussi,—Rapport sommaire des revenus de quayage pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1944.

Aussi,—Etat montrant les terrains vendus par la compagnie de chemin de fer du Pacifique canadien pendant l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1944, avec le nom des acquéreurs, en vertu des dispositions de l'article 8, chapitre 9, Victoria 49.

Et aussi,—Rapport des baux pour les quais, les jetées et les brise-lames pendant l'année régulière 1943, tel que prescrit par l'article 18, chapitre 89, loi des ports et des jetées du gouvernement.

M. Fournier (*Hull*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre des Travaux publics sur les entreprises qui tombent sous son contrôle pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

M. Mulock, membre du conseil privé du roi, dépose sur la Table,—par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre des Postes pour l'année se terminant le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

M. LaFlèche, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel de la commission canadienne de radiodiffusion pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

Il dépose aussi sur la Table,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1880, approuvé le 19 mars 1945, nommant Albert Wentworth Trueman, écuyer, de St-Jean, N.-B., comme gouverneur de la Corporation canadienne de radiodiffusion, pour une période qui expirera le 1er novembre 1947.

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), du Conseil privé du Roi, dépose sur le Bureau:—Rapport annuel du ministère des Pensions et de la Santé publique, de la Commission canadienne des pensions, de la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. Précautions prises par les civils contre les raids aériens. (Anglais et français).

Aussi,—Règlements adoptés en vertu de la Loi du ministère des Affaires des anciens combattants.

Aussi,—Règlements adoptés en vertu de la Loi d'établissement des anciens combattants.

Et aussi,—Règlements adoptés en vertu de la Loi des terres des anciens combattants, 1942.

M. Macdonald (*Ville de Kingston*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des ordres généraux promulgués et publiés pour la marine canadienne du 25 novembre 1944, au 24 février 1945, en vertu des dispositions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

M. Martin, adjoint parlementaire du ministre du Travail, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail, pour l'année financière terminée le 31 mars 1944.

rapport comprenant les procès-verbaux en vertu des lois suivantes: Loi du ministère du Travail, Loi de la conciliation et du travail, Loi des justes salaires et des heures de travail, Loi des enquêtes sur les différends industriels, Loi sur les annuités de l'Etat, Loi de la coordination des bureaux d'emploi, Loi de l'éducation technique, Loi des enquêtes sur les monopoles, Loi d'aide à l'agriculture et de secours aux chômeurs, Loi de formation de la jeunesse, l'organisation internationale du travail; la main-d'œuvre et la commission de sécurité de la Colombie-Britannique, etc.

M. Abbott, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, dépose sur la Table,—par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Version anglaise et française).

Et aussi,—Copie des ordres généraux promulgués et expédiés à l'armée canadienne du 15 mars 1944 au 6 février 1945, (version anglaise) et du 8 mars 1944 au 6 février 1945, (version française) en vertu des dispositions de l'article 141, chapitre 132, S.R.C., 1927.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 juillet 1944,—Etat montrant:—1. Quel est le nombre total du personnel de chaque grade supérieur à celui de caporal faisant actuellement partie de l'armée de réserve qui est d'âge militaire?

2. Du nombre indiqué en réponse à la question No 1, combien se sont enrôlés dans l'armée de réserve: *a*) avant le 1er septembre 1939; *b*) entre le 1er septembre 1939 et le 1er septembre 1940; *c*) depuis le 1er septembre 1940?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 3 août 1944,—Etat montrant:—Quel est, par province, le nombre total des pertes, morts, blessés et disparus, pour chacun des trois services, Armée, Marine et Aviation, depuis le commencement de la guerre jusqu'à date?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 août 1944,—Etat montrant:—1. Quelles dispositions prend-on pour ramener au Canada les femmes et enfants des soldats qui se sont mariés en Grande-Bretagne ou ailleurs, alors qu'ils étaient en service actif outre-mer?

2. Quel est le nombre de ces cas et quelles dispositions a-t-on prises à l'égard de ces cas?

3. Leur accorde-t-on transport gratuit et frais de voyage pour rentrer dans leurs foyers?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 décembre 1944,—Etat montrant:—1. Quelles dispositions a-t-on prises à travers le Canada afin de permettre aux membres des forces et des services de se rendre dans leurs foyers à l'occasion des congés de Noël et du nouvel An?

2. Dans le but d'aider au recrutement, ne pourrait-on pas accorder quelque temps supplémentaire au congé habituel de cinq jours, vu que notre pays comporte de longs déplacements en trajet d'aller et de retour et que les hommes n'ont pas eu à faire le choix de leur séjour?

3. Quelles mesures est à prendre le gouvernement relativement à l'octroi de quelques jours en plus des cinq jours réglementaires en compensation du temps consacré au trajet d'aller et de retour?

Sur motion de M. Mackenzie King, la Chambre s'ajourne alors à 5 heures 45 de l'après-midi, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

No 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI, 20 MARS 1945

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, M. Bertrand (*Laurier*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur le Bureau le quatorzième rapport annuel du ministère des Pêcheries (Soixante et dix-septième rapport annuel des pêcheries du Dominion), pour l'année financière 1943-44.

Il dépose aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 8745, approuvé le 20 novembre 1944: relatif à l'émission des permis aux navires de pêche des Etats-Unis sur la côte atlantique pour l'achat de boète, glace, seines, lignes et autres agrès et approvisionnements.

Aussi,—Copie d'un arrêté du conseil C.P. 1106, daté le 23 février 1944, autorisant la distribution et le paiement de primes de pêche pour l'année financière 1943-1944, en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 74, intitulé: "Loi des pêches maritimes".

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 décembre 1944,—Etat montrant:—Au cours de chacune des années financières écoulées de 1930-1931 à 1943-1944 inclusivement, 1. Quel montant a-t-on perçu des soldats-colons relevant de la Commission d'établissement de soldats?

2. Quels ont été les frais annuels d'administration?

3. Combien ont signé des contrats de renonciation ou ont reçu des avis d'évacuation dans les trente jours?

M. Gardiner, membre du Conseil privé du Roi, dépose devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Dominion du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1944. (Versions française et anglaise).

Aussi,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi de l'assistance agricole aux Prairies pour l'année-récolte 1943-44.

Aussi,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi du rétablissement agricole des Prairies pour l'année financière terminée le 31 mars 1944.

Aussi,—Rapport sur les accords conclus en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, 1939, telle que modifiée, pour l'année terminée le 31 mars 1944. (Versions française et anglaise).

Aussi,—Arrêté en conseil C.P. 1324, approuvé le 4 mars 1944, adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les insectes nuisibles et autres fléaux, S.R.C., 1927, chapitre 47, au sujet des pommes de terre de semence.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 décembre 1944.—Etat montrant:—1. M. T.-J. Létourneau, de Lisieux, Saskatchewan, a-t-il été au service de quelque ministère du gouvernement fédéral au cours de la dernière année?

2. Dans l'affirmative, que reçoit-il en traitement, pour ses dépenses ou en autres montants?

M. Martin, adjoint parlementaire du ministre du Travail, dépose sur la Table,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, la Loi de 1942 sur la réintégration dans les emplois civils, la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 9597, approuvé le 3 janvier 1945: traitant des taux de salaire au cours de la formation professionnelle des particuliers licenciés des forces armées.

Arrêté en conseil C.P. 77, approuvé le 11 janvier 1945: règlements établis en vertu des dispositions de la Loi de 1942 sur la réintégration dans les emplois civils.

Arrêté en conseil C.P. 496, approuvé le 25 janvier 1945: prévoyant le maintien en fonction, pour la fabrication des munitions, d'employés essentiels expérimentés qui appartiennent aux classes désignées dans les Règlements de la mobilisation.

Arrêté en conseil C.P. 692, approuvé le 1er février 1945: déterminant les frais de déplacement des travailleurs agricoles assignés dans des industries de haute priorité pendant les mois d'hiver.

Arrêté en conseil C.P. 9471, approuvé le 1er février 1945: prévoyant la formation préuniversitaire de personnes licenciées des forces armées.

Arrêté en conseil C.P. 944, approuvé le 13 février 1945: prévoyant l'examen médical de personnes licenciées des forces navales ou aériennes et considérées comme aptes à faire partie de l'armée.

Arrêté en conseil C.P. 1415, approuvé le 6 mars 1945: modification des règlements civils du Service sélectif national.

Arrêté en conseil C.P. 1388, approuvé le 8 mars 1945: prévoyant des ententes avec les provinces et l'aide financière pour la formation professionnelle des personnes orientées par la Commission de l'assurance-chômage.

Arrêté en conseil C.P. 1648, approuvé le 8 mars 1945; prévoyant des ententes avec les provinces et l'aide financière pour encourager et continuer, après la guerre actuelle, une formation professionnelle équivalente au niveau de celle des écoles secondaires.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'une lettre, en date du 3 mars 1945, à l'honorable E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, au sujet du remboursement de la dette provinciale de la province de l'Alberta.

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un télégramme adressé au premier ministre du Canada par le secrétaire des Affaires extérieures du Mexique exprimant son admiration et sa reconnaissance au Canada pour son magnifique effort de guerre pour la défense du continent américain, et le télégramme du premier ministre en réponse à ce message.

M. Mackenzie King, appuyé par M. St-Laurent, propose,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent une résolution pour envoyer des délégués à la Conférence des Nations Unies à San Francisco dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur une motion de M. Stirling.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures 35 minutes du soir, jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

32286—3½

No 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI, 21 MARS 1945

Prières.

Le Greffier de la Chambre dépose sur la Table le premier rapport du Greffier des pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 20 courant par M. Raymond, à savoir:

D'Emile Bernier, de Montréal, P.Q., et d'environ 100,000 à 150,000 autres, opposés à toute modification à la Loi de l'Immigration,

et il constate que la requête formulée dans le texte de ladite pétition est adressée au gouvernement canadien et non pas à la Chambre des communes.

Pour ce motif, il déclare ladite pétition irrecevable.

La question suivante qui figurait au feuilleton a été changée en ordre de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'officier de la Chambre chargé de cet ordre en a été mis au courant, à savoir:

Par M. Pouliot—Depuis le commencement de la guerre, combien a-t-il été payé chaque année par le gouvernement fédéral et tout office, commission et corporation fédérale et toute autre agence fédérale: 1. à la société légale Borden, Elliott, Sankey & Kelley, avocats, de la ville de Toronto;

2. aux associés suivants de la société ci-dessus mentionnée: *a*) H. Borden, C.R.; *b*) B. V. Elliott, C.R., *c*) R. H. Sankey, C.R., *d*) W. A. G. Kelley, *e*) J. T. Johnson, *f*) I. G. Wahn, *g*) A. D. McAlpine, et *h*) l'honorable C. P. McTague, C.R.?

L'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur général a été votée et un ordre de la Chambre a été émis à l'officier compétent:

Par M. Lalonde—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec depuis le 1er septembre 1939 se rapportant à la mise en force de la conscription des hommes pour service militaire outre-mer.

Par M. Bruce—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications échangés entre le major-général G. H. Pearkes, V.C., D.S.O., M.C., et le général McNaughton, ou tout haut fonctionnaire du ministère de la Défense nationale, concernant:

1. La retraite du premier comme commandant de la région militaire du Pacifique;

2. Les instructions données par le ministère au général Pearkes et/ou à ses officiers de la région militaire du Pacifique touchant les méthodes à suivre pour persuader le personnel de l'armée de défense territoriale à se rendre outre-mer;

3. Les rapports soumis au ministère de la Défense nationale par le général Pearkes donnant la nature et le résultat de ses efforts et de ceux de son état-major dans la mise à exécution des instructions mentionnées ci-dessus.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur le projet de motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent une résolution pour envoyer des délégués à la Conférence des Nations Unies à San Francisco dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Et le débat se poursuivant; ledit débat est ajourné sur une motion de M. Roebuck.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures 45 minutes du soir, jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

No 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI, 22 MARS 1945

PRIÈRES.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapports de la Commission du service civil reclassifiant certaines positions dans le personnel de la Chambre des communes, et approuvant la nomination d'une secrétaire de haut fonctionnaire à la bibliothèque du Parlement, comme suit:

Le 8 janvier 1945.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

La Commission du service civil, à la demande du Greffier de la Chambre des communes, et en conformité de l'article 61 de la Loi du service civil, désire respectueusement soumettre à l'examen bienveillant de la Chambre et à son approbation, les changements suivants de rémunération:

Conformément à l'article 12 de la Loi du service civil, la Commission du service civil recommande l'approbation des changements suivants, à compter du 1er octobre 1944:

Sergent du service de sûreté

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: $1,740, $1,800, $1,860, $1,920
Allocation: L'uniforme

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100
Allocation: L'uniforme

Chef adjoint du service de sûreté

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: $1,800, $1,920, $2,040
Allocation: L'uniforme

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100
Allocation: L'uniforme

Chef du service de sûreté
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100
Allocation: L'uniforme
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $2,100, $2,220, $2,340, $2,400
Allocation: L'uniforme

Chef du service de la distribution parlementaire
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,920, $2,040, $2,160, $2,280, $2,400
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $2,700, $2,820, $2,940, $3,060, $3,180, $3,300

Chef des pages
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,320, $1,380, $1,440, $1,500, $1,560
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $1,440, $1,500, $1,560, $1,620, $1,680

Surveillant du service de ménage, édifice du Parlement
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,740, $1,800, $1,860, $1,920
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100

Chef d'équipement, acheteur et garde-magasin
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,740, $1,800, $1,860, $1,920, $1,980
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100

Messager en chef du Parlement
Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:
Par année: $1,740, $1,860, $1,980
soit modifiée de la façon suivante:
Par année: $1,800, $1,920, $2,040, $2,100
NOTE: Tous ceux qui à présent reçoivent une rémunération de $1,740-$2,220 (120) continueront d'être rémunérés au même taux.

On recommande aussi de créer la nouvelle classe suivante:
Constable, service de sûreté, édifice du Parlement
Rémunération—
Par année: $1,500, $1,560, $1,620, $1,680, $1,740, $1,800
Applicable à toute nomination à venir.
$1,740, $1,800, $1,860, $1,920
Applicable aux présents titulaires.
Allocation: L'uniforme

Il est jugé que les fonctions et les responsabilités attachées aux classes d'emploi précitées justifient les rémunérations recommandées.

(signé) C. H. BLAND,
Président.

(signé) J. H. STITT,
Commissaire.

(signé) A. THIVIERGE,
Commissaire.

15 décembre 1944.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

A L'HONORABLE ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
ET À L'ORATEUR DU SÉNAT

La Commission du service civil, à la demande de la bibliothèque du Parlement, et en conformité des dispositions des articles 61 et 9 de la Loi du service civil, désire respectueusement soumettre à l'examen bienveillant et à l'approbation, par résolution, des Chambres du Parlement, le rapport suivant:

On recommande de modifier l'organisation de la bibliothèque du Parlement par la création d'une position permanente de secrétaire administratif ($1.740-2,100) (120), à dater du moment où la position est créée.

Mlle Winefride Raye, que l'on se propose de nommer à cette fonction, est à l'emploi du gouvernement fédéral depuis plus de vingt-trois ans. Depuis le mois d'août 1927 elle occupe à la bibliothèque du Parlement le poste de secrétaire sténographe. En considération de l'expérience et des qualifications de Mlle Raye pour ce poste, on considère qu'il est d'intérêt public de lui procurer une situation permanente.

L'article 59 de la Loi du service civil se lit comme suit:

> Lorsque la Commission décide qu'il n'est ni praticable, ni dans l'intérêt public d'appliquer la présente loi à un ou plusieurs emplois, elle peut, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, les soustraire, en totalité ou en partie, à l'application de la loi, et édicter les règlements qu'elle juge convenables concernant le mode d'action à leur égard.

En conséquence, il est recommandé, en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi du service civil, que la position permanente de secrétaire administratif ci-haut mentionnée soit exempte des dispositions de l'article 20 de ladite loi, afin que Mlle Winefride Raye soit nommée à titre permanent sans concours, mais qu'à tout autre égard cette position soit assujettie aux dispositions de la Loi du service civil. Il est aussi recommandé que cette exception ne s'applique qu'au cas de la nomination de Mlle Raye.

En considération des longs états de service de Mlle Raye il n'est pas considéré d'intérêt public de tenir un examen par concours pour cette situation.

(signé) C. H. BLAND,
Président.

(signé) J. H. STITT,
Commissaire.

(signé) A. THIVIERGE,
Commissaire.

M. Macdonald (*Ville de Kingston*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des ordres généraux promulgués et publiés pour la marine canadienne en date du 3 mars 1945, en vertu des dispositions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

M. Martin, adjoint parlementaire du ministre du Travail, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Quatrième rapport annuel du comité consultatif de l'assurance-chômage sur l'état financier du fonds d'assurance-chômage, au 31 décembre 1944.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Pouliot—1. Le colonel Allan Angus Magee, C.R., a-t-il été à l'emploi du gouvernement fédéral depuis le commencement de la guerre?

2. Dans l'affirmative, dans quel ministère, sous quel membre du Cabinet, à quel titre particulier et pendant combien de temps?

3. Combien lui a-t-on payé chaque année en traitement et en dépenses de subsistance et de voyage?

4. Etait-il et est-il encore président de la *Barclay's Bank (Canada) Ltd.* et de la *Barclay Trust Co. of Canada?*

5. Y avait-il quelque autre président d'une banque canadienne à charte qui était "fonctionnaire au salaire nominal d'un dollar par année"?

6. Dans l'affirmative, qui?

7. M. Henry Borden, C.R., a-t-il été à l'emploi du gouvernement fédéral depuis le commencement de la guerre?

8. Dans l'affirmative, dans quel ministère, à quel titre particulier et pendant combien de temps chaque fois?

9. Quelles étaient les fonctions et responsabilités de chacune des positions énumérées à la question numéro huit?

10. Est-il directeur de la *Barclay's Bank (Canada) Ltd.*, et, dans l'affirmative, depuis quand?

Par M. Pouliot—1. M. Charles J. Burchell, C.R., a-t-il été associé des sociétés légales *Maclean, Burchell & Ralston*, de 1912 à 1922, et *Burchell & Ralston*, de 1922 à 1926?

2. A-t-il été nommé Haut-commissaire du Canada en Australie, à Terre-Neuve et en Afrique du Sud et, dans l'affirmative, quand?

3. A quelle date est-il né?

4. M. James Gordon Fogo, C.R., a-t-il été associé des sociétés légales *Ralston & Hanway*, d'Amherst, N.-E., en 1924, et *Burchell & Ralston*, de Halifax, en 1925 et 1926?

5. Est-il encore actuellement associé de la société légale *Burchell & Co.*?

6. A-t-il été nommé coordinateur adjoint des contrôles au ministère des Munitions et approvisionnements et, dans l'affirmative, quand?

7. M. Joseph Gerald Godsoe a-t-il été associé de la société *Burchell & Co.*, dans la pratique du droit, à Halifax, de 1928 à 1930?

8. A-t-il été nommé coordinateur des contrôles et président de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre au ministère des Munitions et approvisionnements?

9. Dans l'affirmative, quand et à qui a-t-il succédé?

10. M. John Doherty Kearney, C.R., a-t-il été associé de la société légale *Ralston, Kearney & Duquet*, de Montréal, et, dans l'affirmative, jusqu'à quand?

11. A-t-il été nommé Haut-commissaire du Canada en Irlande et, dans l'affirmative, quand?

12. M. Stuart Bowman Ralston a-t-il fait partie de la société légale *Ralston, Kearney & Duquet*, de Montréal, et plus tard de la société légale *Kearney, Duquet & MacKay*, de Montréal?

13. Quel âge a-t-il et quand a-t-il été admis à la pratique du droit?

14. A-t-il été chargé de certain travail au bureau des brevets et du droit d'auteur?

15. Dans l'affirmative, de quelle date à quelle date, quel travail a-t-il accompli et combien lui a-t-on payé à lui ou à la société légale dont il fait partie, pour son travail et pour ses dépenses de subsistance et de voyage?

16. A-t-il soumis un rapport?

17. Dans l'affirmative, à qui et quand?

18. A-t-il fait quelques recommandations?

19. Dans l'affirmative, quelles étaient-elles, et ont-elles été acceptées et mises en vigueur par le gouvernement?

Par M. Pouliot—Depuis le commencement de la guerre, combien le gouvernement fédéral et tout office, commission et corporation fédéraux et toute autre agence fédérale ont-ils payé, chaque année: 1. A la société légale *Burchell, Smith, Parker & Fogo*, avocats, de la ville de Halifax?

2. Aux associés suivants de la société mentionnée ci-dessus: *a*) C. J. Burchell, C.R., *b*) F. D. Smith, C.R., *c*) E. T. Parker, C.R., *d*) J. Gordon Fogo, C.R., *e*) W. H. Jost, *f*) C. W. Burchell, *g*) A. J. Meagher?

Par M. Pouliot—Depuis le commencement de la guerre, combien le gouvernement fédéral et tout office, commission et corporation fédéraux et toute autre agence fédérale ont-ils payé, chaque année: 1. Aux sociétés légales *Kearney & Duquet*, avocats, de la ville de Montréal, et *Kearney, Duquet & MacKay*, avocats, de la ville de Montréal?

2. Aux associés suivants des sociétés mentionnées ci-dessus: *a*) J. D. Kearney, C.R.; *b*) J. E. L. Duquet; *c*) R. de W. MacKay; *d*) W. Mitchell; *e*) S. B. Ralston; *f*) D. L. Gales?

Par M. Pouliot—Quelles sont les personnes, compagnies et successions de qui le gouvernement a acheté des propriétés immobilières dans la ville d'Ottawa depuis le commencement de la guerre, et combien a-t-on payé à chacune d'entre elles?

Par Mme Nielsen—1. Quel est le texte du traité de Haldimand en vertu duquel la population des Indiens des Six Nations s'est installée sur le territoire des deux rives de la rivière Grand en Ontario?

2. Quelles sont les clauses du bail en vertu duquel le territoire cédé à la population des Indiens des Six Nations aux termes du traité de Haldimand a été loué au capitaine Joseph Brant et quel est le montant du loyer?

3. Quel est le montant total de l'argent—propriété de la population des Indiens des Six Nations—actuellement entre les mains du département des Affaires indiennes et à quoi sert-il et comment est-il géré?

Par M. Winkler—1. Combien le gouvernement a-t-il remis de la taxe d'accise, par 100 livres de sucre raffiné, aux producteurs de betterave à sucre en septembre 1943?

2. Le gouvernement a-t-il fait quelque remise à l'industrie du sucre de canne pendant la même période, à savoir septembre 1943, ou en toute autre période?

3. En 1940, 1941 et 1942, à combien s'élevait le droit, augmenté de la taxe de guerre de 10 pour cent, sur le sucre de canne brut importé par sac de sucre raffiné de cent livres?

4. Le décret du conseil C.P. 6582, en date du 27 juillet 1942, a-t-il abrogé le droit d'importation sur le sucre de canne brut et la taxe de guerre de 10 pour cent?

5. Quel montant d'argent a été versé dans le fonds de stabilisation du sucre établi par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre le 6 juin 1940? *a*) Combien l'industrie du sucre de betterave a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940? *b*) Combien l'industrie du sucre de canne a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940?

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur le projet de motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent une résolution pour envoyer des délégués à la Conférence des Nations Unies à San Francisco dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Et le débat se poursuivant; ledit débat est ajourné sur une motion de M. Blackmore.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures 40 minutes du soir, jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

No 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI, 23 MARS 1945

PRIÈRES.

M. Michaud, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Transport, pour l'année terminée le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

M. Mitchell, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des règlements adoptés et approuvés en vertu des dispositions de la Loi d'assurance-chômage, 1940, pour la période écoulée depuis le 4 avril 1944 au 21 mars 1945, soit les arrêtés en conseil C.P. 8061 et C.P. 8062, approuvés le 24 novembre 1944.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1803, approuvé le 16 mars 1945: modifiant les règlements électoraux concernant le service canadien de guerre, 1944.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Que lors de l'ajournement de la Chambre, jeudi prochain, le 29 mars, elle reste ajournée jusqu'au mardi, 3 avril 1945.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur le projet de motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent une résolution pour envoyer des délégués à la Conférence des Nations Unies à San Francisco dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Et le débat se poursuivant; ledit débat est ajourné sur une motion de M. Weir.

Sur motion de M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), la Chambre s'ajourne alors à 10 heures 45 minutes du soir, jusqu'à trois heures de l'après-midi, lundi prochain.

No 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI, 26 MARS 1945

PRIÈRES.

M. Abbott, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, dépose sur la Table,—Rapport d'une enquête sur la santé publique sous la direction de la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical.

M. Howe, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des règlements de la Commission sur le transport aérien au sujet des services d'aviation commerciale, arrêté en conseil C.P. 1175, approuvé le 27 février 1945, en vertu des dispositions de la Loi de l'aéronautique et de ses amendements.

Aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 8986, approuvé le 28 novembre 1944: révoquant la Partie VII des règlements de l'aviation, 1938, concernant les horaires des services de transport aérien, et lui substituant de nouveaux règlements qui constitueront la Partie VII, tel qu'exigé par la Loi de l'aéronautique et ses amendements.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Nicholson—1. Quelle est la valeur totale des contrats adjugés à la *Pigott Construction Company* au cours de la guerre?

2. Quelle a été la valeur des contrats (s'il en est) adjugés pendant que M. Pigott a été président de la *Wartime Housing Limited*?

Par M. Bruce—1. Le ministre de la Défense nationale possède-t-il quelques renseignements lui permettant de croire que le général Pearkes et ses officiers de la région militaire du Pacifique n'aient pas rempli ses instructions les invitant à déployer leurs meilleurs efforts pour persuader les conscrits de se joindre à l'armée active?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces renseignements et quelles sont les bases de cette opinion?

3. Trouve-t-on dans les dossiers du ministère de la Défense nationale quelques renseignements qui démontrent que le général Pearkes n'ait pas fidèlement accompli ses devoirs en obtenant que le personnel de l'armée de défense territoriale relevant de son commandement s'enrôle pour le service général?

4. Dans l'affirmative, quels sont les détails qui y sont donnés?

5. Le ministre de la Défense nationale a-t-il communiqué quelques renseignements à cet effet au ministre de l'Agriculture?

6. Dans l'affirmative, quels ont été ces renseignements?

Par M. Fraser (*Peterborough-Ouest*)—1. Quelle somme la construction, l'installation et l'outillage de la *Genelco Ltd.* représentent-ils comme placement de capitaux par le gouvernement?

2. La *Genelco Ltd.* est-elle à remplir des commandes du gouvernement?

3. Dans l'affirmative, combien de temps prendra-t-elle pour mener à bonne fin ces contrats?

4. Aura-t-on besoin du personnel ouvrier actuel jusqu'à l'achèvement des commandes?

5. La *Genelco Ltd.* a-t-elle congédié quelques ouvriers cette année?

6. Dans l'affirmative, quel en est le nombre?

7. A-t-on déménagé de l'outillage ou du matériel de la *Genelco Ltd.*? Dans l'affirmative, quel outillage ou matériel?

8. Le gouvernement vendra-t-il les immeubles, l'outillage et le matériel de la *Genelco Ltd.*?

9. Dans l'affirmative, quel prix d'achat le gouvernement demande-t-il?

Par M. Fraser (*Peterborough-Ouest*)—1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des camions lourds?

2. Dans l'affirmative, à qui les a-t-elle vendus?

3. Combien de camions a-t-on vendus?

4. A-t-on vendu des camions à conduite indépendante sur les quatre roues?

5. Dans l'affirmative, à qui et en quel nombre?

Par M. Fair—Au cours de chacune des années financières de 1930-31 à 1943-44 inclusivement, quelle somme, *a*) sur le principal, *b*) en intérêts, a-t-on perçue des soldats-colons relevant de la Commission d'établissement de soldats (à l'exclusion des colons civils)?

Par M. Church—1. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou prendra-t-il pour remédier à la situation du logement dans la ville de Toronto?

2. Qu'a-t-on fait depuis la dernière session du Parlement en août dernier?

3. Combien de maisons y a-t-on construites en vertu du programme de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, et combien de demandes a-t-on reçues et de combien en a-t-on disposé jusqu'ici?

Par M. Black (*Cumberland*)—Au cours de chaque année, du 1er janvier 1940 jusqu'à date, quels services légaux ont été accomplis pour le compte du gouvernement par J. H. Power, C.R., de New-Glasgow, N.-E.; quels paiements ont été effectués, et quels comptes ont été remis et n'ont pas encore été payés, pour services et dépenses, pour le ministères de la Justice, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les ministères de la Défense nationale et le ministère des Munitions et approvisionnements?

Par M. Bruce—1. Quelles mesures, s'il en est, a prises le gouvernement relativement à l'émeute survenue à Drummondville, Québec, lorsqu'on y a assailli des membres de la prévôté et de la Gendarmerie royale canadienne?

2. Si on a pris de telles mesures, le ministre de la Justice pense-t-il qu'elles seront suffisantes pour empêcher le renouvellement de tels actes illégaux?

3. Quelles mesures a-t-on prises à propos des prétendus coups infligés à trois membres de la prévôté par un groupe de 40 à 50 hommes à Gatineau Mills, Québec?

4. Quelles mesures a-t-on prises contre le constable, à Gatineau Mills, dont on dit qu'il a assisté, sans bouger, à cette infraction à la loi?

Les Adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur général sont votées et, avec les ordres suivants de la Chambre, sont transmis aux officiers compétents:

Par M. Dorion—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance et autres documents adressés au gouvernement au cours de l'année 1944 relativement à la nomination de M. Boulianne comme maître de poste à Saint-Paul du Nord, comté de Saguenay.

Par M. Dorion—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents adressés au gouvernement au cours de l'année 1944 relativement au bureau de poste de Rivière Colombier, dans le comté de Saguenay.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance relative à la nomination de M. Stuart Bowman Ralston pour accomplir certain travail au bureau des brevets et du droit d'auteur et de ses rapports au chef du département intéressé.

Par M. Fair—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, dossiers ou autres communications reçus par le Premier ministre, le ministre des Affaires des anciens combattants, le ministre des Mines et ressources, le directeur du rétablissement des soldats et de la Loi sur les terres aux anciens combattants ou tout autre fonctionnaire du gouvernement au sujet de la requête de l'Association des soldats-colons du Canada demandant que les anciens combattants de la première Grande Guerre, détenant des contrats avec la Commission de l'établissement de soldats au 31 mars 1944, reçoivent le titre incontesté de leurs terres sans autres déboursés après ladite date.

Par M. Wright—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications échangés, depuis 1938 jusqu'à date, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de la Saskatchewan relativement aux prêts pour les graines de semence consentis en 1938.

Par M. Perley—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de toute correspondance échangée, à dater de septembre 1937 jusqu'aujourd'hui, entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministres ou ministères et le gouvernement provincial de la Saskatchewan ou l'un de ses ministres ou ministères relativement aux graines de semence fournies aux cultivateurs de la Saskatchewan au printemps de 1938.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur le projet de motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent une résolution pour envoyer des délégués à la Conférence des Nations Unies à San Francisco dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Et le débat se poursuivant; ledit débat est ajourné sur une motion de M. Tustin.

A onze heures p.m., M. l'Orateur lève la séance sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI, 27 MARS 1945

PRIÈRES.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Copie de toute correspondance relative à la nomination de M. Stuart Bowman Ralston pour accomplir certain travail au bureau des brevets et du droit d'auteur et de ses rapports au chef du département intéressé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'une importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;
(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;
(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
(5) que la Charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Et le débat se poursuivant;

M. Hansell propose en amendement, appuyé par M. Johnston (*Bow-River*):—Que la résolution soit modifiée en éliminant les clauses trois (3) et quatre (4) respectivement, en renumérotant la clause cinq (5) comme clause quatre (4) et en substituant à la clause trois (3) ce qui suit:

(3) *a*) Que cette Chambre est d'avis qu'une charte acceptable pour un organisme international destiné au maintien de la paix et de la sécurité internationales devrait être basée sur un plan qui garantisse la plénitude de la souveraineté nationale de chaque nation participante, et d'après laquelle les peuples libres seraient librement associés pour l'avantage mutuel de tous ceux qui s'efforcent d'atteindre un idéal commun de paix, de liberté et de sécurité.
b) Et que la Chambre exprime, en conséquence, sa désapprobation de la technique de stabilisation monétaire qui se dégage de la conférence de Bretton Woods destinée à enchaîner tous les peuples à l'étalon-or et qui aurait comme résultat d'asservir l'économie canadienne au contrôle étranger.

M. l'Orateur déclare l'amendement irrecevable parce qu'il apporte à la motion principale des propositions nouvelles et abstraites qui ne sauraient être étudiées que sous forme de motion distincte après avis préalable.

Et le débat se poursuivant sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur une motion de M. Mackenzie King.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures 50 minutes du soir, jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

No 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI, 28 MARS 1945

PRIÈRES.

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Echange de Notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord visant la disposition après la guerre des installations de défense des Etats-Unis au Canada. Signé à Washington, le 22 novembre et le 20 décembre 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 35). Versions anglaise et française.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1945,—Etat montrant:—1. Combien le gouvernement a-t-il remis de la taxe d'accise, par 100 livres de sucre raffiné, aux producteurs de betteraves à sucre en septembre 1943?

2. Le gouvernement a-t-il fait quelque remise à l'industrie du sucre de canne pendant la même période, à savoir septembre 1943, ou en toute autre période?

3. En 1940, 1941 et 1942, à combien s'élevait le droit, augmenté de la taxe de guerre de 10 pour cent, sur le sucre de canne brut importé par sac de sucre raffiné de cent livres?

4. Le décret du conseil C.P. 6582, en date du 27 juillet 1942, a-t-il abrogé le droit d'importation sur le sucre de canne brut et la taxe de guerre de 10 pour cent?

5. Quel montant d'argent a été versé dans le fonds de stabilisation du sucre établi par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre le 6 juin 1940? *a*) Combien l'industrie du sucre de betterave a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940? *b*) Combien l'industrie du sucre de canne a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940?

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour l'année civile 1944.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Ross (*Souris*)—1. Le général Andrew McNaughton a-t-il reçu à un moment donné quelque pension du trésor fédéral canadien?

2. Dans l'affirmative, quelle somme annuelle et quand a-t-elle été versée?

3. A quelle date et sur quelle base a-t-on octroyé ladite pension?

Par M. Black (*Cumberland*)—1. A quels endroits au Canada se trouvent les principaux dépôts des munitions et du matériel de guerre des trois services de la défense?

2. Quel a été, à chacun de ces endroits, le coût *a*) des immeubles d'entreposage, *b*) des installations?

3. A quels endroits a-t-on loué des immeubles, en donnant les noms des propriétaires, le coût des réparations, améliorations et aménagement, le montant annuel du loyer, les charges et coûts additionnels?

4. Quelle était la valeur maxima des dépôts à chacun de ces endroits en 1944?

5. Quel a été le coût total de toutes les fournitures remisées dans lesdits dépôts de munitions et de matériel de guerre?

6. Quel est le coût, à chaque endroit mentionné, des fournitures *a*) de surplus, *b*) désuètes, et quel en est le coût total pour tous les endroits?

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Quel est, jusqu'à date, le total des dépenses pour chacun des terrains d'atterrissage dans les Provinces maritimes?

2. Combien de ces terrains d'atterrissage ont été terminés, en donnant le coût estimatif du parachèvement des autres?

3. Combien de terrains d'atterrissage privés ou municipaux dans les Provinces maritimes ont reçu quelque assistance du gouvernement, en donnant le montant de ces dépenses pour chaque terrain d'atterrissage?

L'ordre suivant de la Chambre est transmis à l'officier compétent:

Par M. Nicholson—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que possède le ministère des Postes concernant les plaintes relatives à l'administration du bureau de poste à Amsterdam, Saskatchewan, depuis juin 1940.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Mackenzie King,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

Considérant que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un Organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

Considérant que l'invitation recommande que la Conférence étudie comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

Considérant que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'une importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

(5) Que la Charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur le vote suivant:

POUR:

Messieurs

Abbott,
Authier,
Aylesworth,
Bence,
Bertrand (Laurier),
Bertrand (Prescott),
Black (Châteauguay-Huntingdon),
Black (Cumberland),
Black (Yukon),
Blackmore,
Blair,
Blanchette,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Brooks,
Bruce,
Brunelle,
Bryce,
Burton,
Cardiff,
Cardin,
Case,
Casselman, Mme (Edmonton-Est),
Casselman (Grenville-Dundas),
Castleden,
Chevrier,
Choquette,
Church,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Coldwell,
Corman,
Côté,
Crerar,
Crète,
Cruickshank,
Dechêne,
Denis,
Desmond,
Diefenbaker,
Donnelly,
Douglas,
Dubois,
Dupuis,
Edwards,
Emmerson,
Esling,
Eudes,
Evans,
Fair,
Farquhar,
Fauteux,
Ferland,
Ferron,
Fournier (Hull),
Fraser (Northumberland, Ont.),
Fraser (Peterborough-Ouest),
Fulford,
Furniss,
Gershaw,
Gibson,
Gillis,
Gladstone,
Golding,
Goulet,
Graham,
Grant,
Gray,
Graydon,
Green,
Gregory,
Hansell,
Hanson (Skeena),
Harris (Danforth),
Harris (Grey-Bruce),
Hazen,
Healy,
Henderson,
Hill,
Hlynka,
Homuth,
Howden,
Howe,
Hurtubise,
Ilsley,
Isnor,
Jean,
Johnston (Bow-River),
Johnston (London),
Jutras,
King, Mackenzie
Kinley,
Kirk,
Knowles,
Kuhl,
Laflamme,
LaFlèche,
Lafontaine,
Lalonde,
Lapointe (Lotbinière),
Lapointe (Matapédia-Matane),
Leader,
Leclerc,
Leduc,
Léger,
Little,
Lockhart,
McCann,
McCuaig,
McCubbin,
MacDiarmid,
Macdonald (Brantford City),
Macdonald (Halifax),
Macdonald (Kingston City),
McDonald (Pontiac),
McGarry,
McGeer,
McGibbon,
McGregor,

McIlraith, MacInnis, McIvor, MacKenzie (Lambton-Kent), MacKenzie (Neepawa), Mackenzie (Vancouver-Centre), MacKinnon (Edmonton-Ouest), MacKinnon (Kootenay-Est), McLarty, MacLean (Cap-Breton-Victoria-Nord), McLean (Simcoe-Est), McNevin, MacNicol, Marier, Marshall, Martin, Matthews, Maybank, Mayhew, Michaud, Mills, Mitchell, Moore, Mullins, Mulock, Mutch, Neill, Nicholson, Nielsen, Mme Nixon, O'Neill, Parent, Perley, Picard, Pinard, Pottier, Pouliot, Power, Purdy, Quelch, Ralston, Raymond, Reid, Rennie, Rhéaume, Rickard, Roebuck, Rose, Ross (Calgary-Est), Ross (Hamilton-Est), Ross (Middlesex-Est), Ross (Moose-Jaw), Ross (St. Paul's), Ross (Souris), Ryan, St-Laurent, Sanderson, Senn, Shaw, Sissons, Soper, Stirling, Stokes, Taylor, Thauvette, Tomlinson, Tremblay, Tripp, Tucker, Turgeon, Tustin, Veniot, Ward, Warren, Weir, White, Whitman, Wood, Wright—202.

CONTRE:

Messieurs

d'Anjou, Dorion, Lacombe, LaCroix, Roy—5.

A l'appel de l'ordre pour que la Chambre se forme en comité des Subsides;

M. Ilsley propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

AUTRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE
AGRICULTURE

SERVICE DE L'ADMINISTRATION

427	Comité consultatif des services agricoles—Crédit supplémentaire . . . . $	1,000 00

FINANCES

435	Inspection des banques (Bureau de l'inspecteur général des banques)—Crédit supplémentaire	3,750 00

PENSIONS ET INDEMNITÉS DE RETRAITE

436	Application des lois de pension et de retraite—Crédit supplémentaire	3,000 00
437	Contribution de l'Etat au Fonds de pension—Crédit supplémentaire	40,795 00

PECHERIES

438	Pour pourvoir au transport, à l'apprêt et au séchage, et à d'autres frais ayant trait à la réception et à la vente des peaux de phoque obtenues par le Canada d'après l'accord provisoire sur les phoques à fourrure, conclu entre le Canada et les Etats-Unis par l'échange de notes en date des 8 et 19 décembre 1942—Crédit supplémentaire	85,000 00

TRAVAIL

439	Administration—Crédit supplémentaire	28,000 00
440	Loi des rentes viagères—Crédit supplémentaire	32,200 00

SERVICE LEGISLATIF

Chambre des communes

441	Pour pourvoir à une somme additionnelle et aux mêmes termes et conditions qu'à celle fournie d'après le crédit 495 de la Loi des subsides No 5, 1944, pour le transport et les frais de subsistance des membres de la Chambre des communes pendant les vacances de Pâques 1944—Crédit supplémentaire	500 00

Généralités

442	Impressions du Parlement, y compris traitement du personnel du service de la distribution—Crédit supplémentaire ..	25,000 00

MINES ET RESSOURCES

Division des terres, parcs et forêts

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

443	Administration générale, exploitation, entretien et amélioration des services, y compris le parc du Bison des bois—Crédit supplémentaire	15,000 00

Division des levés et du génie

444	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B.—Crédit supplémentaire	3,500 00
445	Service hydrographique et cartographique—Service hydrographique—Pour pourvoir à la réparation et à la rénovation du vapeur du service hydrographique *Wm. J. Stewart*—Crédit supplémentaire.. ..	154,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI, 29 MARS 1945

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

29 mars 1945.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Honorable Patrick Kerwin, agissant comme substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, jeudi, le 29 mars 1945, à 6 heures p.m., pour y donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Assistant secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Listes des soldes non réclamés, etc., dans les banques à charte du Canada, jusqu'au 31 décembre 1944, en vertu des dispositions de l'article 118 (3), chapitre 30, George VI.

Aussi,—Listes des soldes non réclamés, etc., dans les banques d'épargne de Québec, jusqu'au 31 décembre 1944, en vertu des dispositions de l'article 10, chapitre 39, 24-25 George VI.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse additionnelle à l'ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1945,—Etat montrant:—1. Combien le gouvernement a-t-il remis de la taxe d'accise, par 100 livres de sucre raffiné, aux producteurs de betteraves à sucre en septembre 1943?

2. Le gouvernement a-t-il fait quelque remise à l'industrie du sucre de canne pendant la même période, à savoir septembre 1943, ou en toute autre période?

3. En 1940, 1941 et 1942, à combien s'élevait le droit, augmenté de la taxe de guerre de 10 pour cent, sur le sucre de canne brut importé par sac de sucre raffiné de cent livres?

4. Le décret du conseil C.P. 6582, en date du 27 juillet 1942, a-t-il abrogé le droit d'importation sur le sucre de canne brut et la taxe de guerre de 10 pour cent?

5. Quel montant d'argent a été versé dans le fonds de stabilisation du sucre établi par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre le 6 juin 1940? *a*) Combien l'industrie du sucre de betterave a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940? *b*) Combien l'industrie du sucre de canne a-t-elle versé par année depuis l'établissement de ce fonds en 1940?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mars 1945,—Etat montrant:—1. Le général Andrew McNaughton a-t-il reçu à un moment donné quelque pension du trésor fédéral canadien?

2. Dans l'affirmative, quelle somme annuelle et quant a-t-elle été versée?

3. A quelle date et sur quelle base a-t-on octroyé ladite pension?

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Blackmore—1. Des représentants de l'Association nationale des producteurs de betteraves à sucre ont-ils présenté une demande à S. R. Noble, J. L. Ilsley et J. G. Gardiner, vers le 7 février 1945, à Montréal, dans le but d'obtenir de l'aide financière pour les producteurs de betteraves du Canada?

2. Dans l'affirmative, quelle espèce et quelle mesure d'assistance ont-ils demandées?

3. A-t-on accédé à leur demande?

4. Sinon, pourquoi?

5. Vers le 12 février 1945, des représentants du même groupement ont-ils présenté une demande à MM. Ilsley et Gardiner à Ottawa?

6. Dans l'affirmative, quelle espèce et quelle mesure d'assistance ont-ils demandées?

7. A-t-on accédé à leur demande?

8. Sinon, pourquoi?

9. Quel prix le gouvernement fédéral paie-t-il, à l'heure actuelle, pour le sucre de canne raffiné?

10. Quel prix le gouvernement fédéral paie-t-il, à l'heure actuelle, aux raffineries de sucre de betterave pour le sucre de betterave raffiné?

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-haut mentionné.

Par M. Shaw—1. Quelque ministère du gouvernement a-t-il reçu, depuis septembre 1944, un rapport relatif à certains dommages matériels survenus aux ameublements et/ou aux installations de l'école d'aviation militaire (de la R.A.F.) à Penhold?

2. Dans l'affirmative, a-t-on tenu enquête?

3. Qu'a révélé cette enquête?

4. S'il y a eu des dommages matériels, quel a été le coût total des réparations et remplacements?

5. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises contre les responsables de ces dommages?

Par M. Winkler—1. Combien de civils du Canada ont obtenu transport et logement gratuits pour aller visiter les forces armées en Angleterre et sur les zones de bataille, *a*) en 1944, *b*) en 1945 (jusqu'à mars)?

2. Qui étaient-ils, et combien de temps a duré leur visite, y compris le voyage, dans chaque cas?

Par M. Dechêne—1. Est-ce que certains des édifices érigés par l'armée américaine à Fort McMurray, Alberta, et non autrement aliénés, sont remis au gouvernement canadien?

2. Le gouvernement a-t-il reçu une demande d'utilisation de l'un de ces édifices de la part des vétérans de la guerre de la région de Fort McMurray? Dans l'affirmative, quelle mesure adopte-t-il?

Par M. Church—1. Combien de soldats voyagent chaque jour sur les trains à travers le Canada et dans chaque district militaire pour contrôler les permissions des membres des forces, *a*) de l'armée, *b*) de la marine, *c*) de l'aviation?

2. Quelques-uns de ces particuliers appartiennent-ils au Corps féminin de l'armée canadienne et combien de chaque catégorie?

3. Faut-il que ces personnes appartiennent à chacun des services?

4. Quelles sont leur solde et autres allocations?

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

AUTRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

MINES ET RESSOURCES

Division des affaires indiennes

446 Service médical—Hospitalisation et soin général des Indiens —Crédit supplémentaire . . . . $ 240,000 00

PENSIONS ET SANTE NATIONALE

Section de la santé

447 Lutte contre les maladies vénériennes—Crédit supplémentaire 90,250 00

REVENU NATIONAL

Division de l'impôt sur le revenu

448 Bureaux de district—Crédit supplémentaire 775,000 00

SERVICES NATIONAUX DE GUERRE

449 Office national du Film, y compris le bureau de cinématographie—Crédit supplémentaire 108,000 00

POSTES

450 Bureaux de poste, y compris les traitements et autres dépenses du bureau principal et des bureaux urbains ainsi que les fournitures et le matériel des bureaux à commission—Crédit supplémentaire 2,071,056 00

451 Service postal de chemin de fer—Crédit supplémentaire 175,000 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

452 *Gazette du Canada*—Crédit supplémentaire 13,000 00
453 Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public—Crédit supplémentaire 25,000 00

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecte en chef

454 Entretien et service d'édifices et de terrains fédéraux, situés hors d'Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire 200,000 00

Division de l'ingénieur en chef

Construction, réparations et améliorations—Ports et rivières

Colombie-Britannique et Yukon

455 Cale sèche d'Esquimalt—Réparations au quai—Crédit supplémentaire 30,000 00

SECRETARIAT D'ETAT

456 Division des dessins industriels—Crédit supplémentaire.. .. 1,975 00

COMMERCE

Subventions aux paquebots-poste et aux navires

Services locaux de l'Est

457 Service entre Mulgrave, Arichat et Canso—Crédit supplémentaire 27,000 00

Loi des grains du Canada

458 Fonctionnement et entretien, y compris l'inspection, le pesage, l'enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire 130,000 00
459 Elévateurs de l'Etat, y compris l'outillage—Crédit supplémentaire 114,160 84

TRANSPORTS

Service de la marine

460 Construction, entretien et surveillance du balisage des eaux, y compris les traitements et allocations des gardiens de phares—Crédit supplémentaire 58,550 00
461 Quais de l'Etat—
Pour assurer le paiement au Fonds du revenu consolidé de la somme de $3,007.40, qui sera portée au compte de l'*Imperial Fuels Limited*, Port Stanley, Ontario, pour améliorations faites au quai de l'Etat à Port Stanley, Ontario, conformément à une entente en vertu de laquelle les dépenses de la compagnie ont été imputées sur les loyers payés ou devant être payés au ministère des Transports—Crédit supplémentaire .. 3,007 40

SERVICE DES CHEMINS DE FER

462 Chemin de fer de la Baie d'Hudson—Pour combler la différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et la recette d'exploitation durant l'année financière se terminant le 31 mars 1945—Crédit supplémentaire 267,090 00

463 Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes—

Crédit supplémentaire excédant la somme de $3,500,000 déjà affectée pour autoriser et solder, au besoin, pendant l'année financière 1944-1945 envers la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, la différence (évaluée par les vérificateurs des comptes de ladite compagnie et par eux certifiée au ministre des Transports à la demande de ce dernier), occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes entre les taux des tarifs et les tarifs normaux (d'après les prescriptions de l'article 9 de ladite loi à l'égard des compagnies y mentionnées) sur toutes les marchandises transportées en 1944, sous le régime des tarifs approuvés, sur les lignes de l'Est (définies à l'article 2 de ladite loi) des chemins de fer Nationaux du Canada—Crédit supplémentaire 353,273 61

SERVICE AÉRIEN

(Régie et surveillance transportées au ministre de la Reconstruction par les arrêtés en conseil C.P. 7995 du 13 octobre 1944 et 8207 du 24 octobre 1944.)

Division de la Radio

464 Elimination du brouillage provenant d'appareils électriques Crédit supplémentaire 10,315 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

DIVISION DE RÉTABLISSEMENT

465 Service de rétablissement—Crédit supplémentaire 173,000 00

PAIEMENTS DIRECTS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET À LEURS AYANTS DROIT

466 Allocations de commisération aux veuves, à verser aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 20,000 00

ENTREPRISE DE L'ETAT

Crédit spécial

DÉFICITS

Bacs transbordeurs et termini de l'Ile du Prince-Edouard

467 Somme additionnelle requise, outre la somme de $564,200 déjà allouée, pour pourvoir au paiement au cours de l'année financière 1944-45 à la Compagnie du chemin de fer National Canadien (ci-après appelée la Compagnie

du National) sur demande approuvée par le ministre des Transports, que la Compagnie du National pourra de temps à autre soumettre au ministre des Finances, et à appliquer par la Compagnie du National au paiement du déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie du National) résultant de l'exploitation du bac transbordeur et des termini de l'Ile du Prince-Edouard au cours de l'année civile 1944—Crédit supplémentaire 209,183 66

AGRICULTURE

Services techniques

428 Botanique et phylopathologie—Crédit supplémentaire 8,907 00
429 Protection des plantes—Crédit supplémentaire 5,750 00

Service des marchés

430 Produits laitiers—Crédit supplémentaire 8,680 00
431 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, et subventions selon les montants mentionnés aux Détails des services—Crédit supplémentaire 70,332 76
432 Fruits, légumes, produits de l'érable et miel—Crédit supplémentaire 40,000 00
433 Bétail et produits du bétail—Crédit supplémentaire 31,700 00
434 Vente des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas excéder $15,000—Crédit supplémentaire 3,000 00

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

CONCOURS

M. Ilsley propose,—Que les résolutions rapportées du comité des Subsides le 28 mars 1945, soient reçues, lues la deuxième fois et acceptées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues la première et la deuxième fois et acceptées, comme suit:

Mercredi, 28 mars 1945.

AUTRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

AGRICULTURE

Service de l'administration

427 Comité consultatif des services agricoles—Crédit supplémentaire .. .. $ 1,000 00

FINANCES

435	Inspection des banques (Bureau de l'inspecteur général des banques)—Crédit supplémentaire	3,750 00

Pensions et indemnités de retraite

436	Application des lois de pension et de retraite—Crédit supplémentaire	3,000 00
437	Contribution de l'Etat au Fonds de pension—Crédit supplémentaire	40,795 00

PECHERIES

438	Pour pourvoir au transport, à l'apprêt et au séchage, et à d'autres frais ayant trait à la réception et à la vente des peaux de phoque obtenues par le Canada d'après l'accord provisoire sur les phoques à fourrure, conclu entre le Canada et les Etats-Unis par l'échange de notes en date des 8 et 19 décembre 1942—Crédit supplémentaire	85,000 00

TRAVAIL

439	Administration—Crédit supplémentaire	28,000 00
440	Loi des rentes viagères—Crédit supplémentaire	32,200 00

SERVICE LEGISLATIF

Chambre des communes

441	Pour pourvoir à une somme additionnelle et aux mêmes termes et conditions qu'à celle fournie d'après le crédit 495 de la Loi des subsides No 5, 1944, pour le transport et les frais de subsistance des membres de la Chambre des communes pendant les vacances de Pâques 1944—Crédit supplémentaire	500 00

Généralités

442	Impressions du Parlement, y compris traitement du personnel du service de la distribution—Crédit supplémentaire ..	25,000 00

MINES ET RESSOURCES

Division des terres, parcs et forêts

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

443	Administration générale, exploitation, entretien et amélioration des services, y compris le parc du Bison des bois—Crédit supplémentaire	15,000 00

Division des levés et du génie

444	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B.—Crédit supplémentaire..	3,500 00
445	Service hydrographique et cartographique— Service hydrographique—Pour pourvoir à la réparation et à la rénovation du vapeur du service hydrographique *Wm J. Stewart*—Crédit supplémentaire	154,000 00

La Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ADDITIONNEL, 1944-45

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1945, la somme de $5,654,976.27 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Ilsley présente alors un bill No 2, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1945, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant:

Bill No 2, Loi ayant pour objet d'accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière finissant le 31 mars 1945.

Sur réception d'un message du substitut de Son Excellence le Gouverneur général, l'honorable Patrick Kerwin, qui exprime le désir de rencontrer la Chambre au Sénat;

M. l'Orateur, avec la Chambre, se rend à la salle des séances du Sénat, et, à son retour;

M. l'Orateur rapporte qu'il s'est adressé au très honorable substitut de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté des crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Sur motion de M. Crerar, la Chambre s'ajourne alors, à 6 heures et 20 minutes de l'après-midi, jusqu'à mardi, le 3 avril 1945, à 3 heures de l'après-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le 23 mars 1945.

No 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI, 3 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1945.—Etat montrant:—Quelles sont les personnes, compagnies et successions de qui le gouvernement a acheté des propriétés immobilières dans la ville d'Ottawa depuis le commencement de la guerre, et combien a-t-on payé à chacune d'entre elles.

M. Macdonald (*Ville de Kingston*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des ordres généraux promulgués et publiés pour la marine canadienne en date du 10 mars 1945, en vertu des dispositions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

A l'appel de l'ordre pour que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un projet de résolution destiné à accorder à Sa Majesté une somme d'argent ne dépassant pas $2,000,000,000 pour la défense et la sécurité nationales;

M. Ilsley propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI, 4 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. Martin, adjoint parlementaire du ministre du Travail, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre et de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2208, approuvé le 2 avril 1945: modification des règlements sur la mobilisation du Service sélectif national, 1944. (Recrues).

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Règlements concernant les soins médicaux en vertu de la Loi du ministère sur les Affaires des vétérans, adoptés par l'arrêté en conseil C.P. 2107, approuvé le 27 mars 1945.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Fraser (*Peterborough-Ouest*)—1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des chaussures du corps d'aviation?

2. Dans l'affirmative, à quelles maisons de commerce les a-t-elle vendues?

3. Combien de paires a-t-on vendues?

4. A combien la paire les a-t-on vendues?

Par M. Gillis—1. Quel intérêt résiduel le gouvernement canadien possède-t-il dans la *Thompson Machinery Company* située à Liverpool, N.-E.?

2. Quelle dépréciation sur les surplus de bénéfices a-t-on allouée à cette compagnie pour faire face à la construction nécessitée par la guerre et à l'aménagement de garages à Liverpool, N.-E.?

Par M. Castleden—1. Quelle quantité de bœuf a été expédiée *a*) aux Etats-Unis, *b*) en Grande-Bretagne, au cours de chaque année depuis 1940?

2. Quelle a été la consommation domestique canadienne de bœuf pour chaque année depuis 1940?

3. Quel était le nombre de bestiaux au Canada au 1er janvier de chaque année depuis 1940?

4. A-t-on fait quelque demande au Canada pour qu'il expédie *a*) du bœuf, *b*) des bestiaux aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne?

5. Quelle quantité de bœuf a été expédiée dans d'autres pays au cours de 1944?

Par M. Fraser (*Peterborough-Ouest*)—1. La Commission de l'information en temps de guerre a-t-elle retenu les services d'orateurs pour prononcer des discours au Canada, aux Etats-Unis ou ailleurs?

2. Dans l'affirmative, à quels endroits ont-ils prononcé des discours?

3. Quels étaient les orateurs à chaque endroit?

4. Ont-ils été payés pour leurs discours; *a*) en honoraires; *b*) en frais de déplacement?

5. Dans l'affirmative, quels orateurs ont été rémunérés?

6. Quel a été le montant de chaque versement?

Par M. Church—1. Combien de soldats sont logés sur les terrains de l'Exposition nationale canadienne, à Toronto, et à quelles unités de l'armée active appartiennent-ils?

2. Remettra-t-on cette propriété à la ville aussitôt que possible?

3. Quels édifices utilise-t-on pour les fins de démobilisation?

4. Quelle somme le gouvernement a-t-il dépensée pour la propriété mentionnée ci-dessus depuis le commencement de la guerre; a-t-on fait appel à des soumissions pour ces travaux, et quelle somme a-t-on dépensée en réparations, réfection et agrandissement de ces édifices?

5. Quel ministère a effectué ces réparations et qui a assumé la direction de ces travaux pour le gouvernement?

6. Ce camp a-t-il été utilisé pour les soldats de Toronto ou pour les soldats appartenant à des unités provenant de toutes les parties du Canada?

7. A-t-on reçu des demandes de la part de l'Exposition nationale canadienne ou de la ville de Toronto pour mettre fin au bail actuel lorsque la marine déménagera dans ses nouvelles casernes et le C.A.R.C. à Trenton?

8. Combien de soldats logés sur les terrains mentionnés ci-dessus se rendront outre-mer (comme membres de l'armée active), et combien appartiennent à l'armée territoriale, au personnel administratif ou travaillent pour le dépôt régional?

Par M. Church—1. Est-ce que le règlement enjoignant aux membres des forces armées de ne pas écrire aux journaux ou de ne pas parler dans les réunions publiques s'appliquent *a*) aux officiers de liaison de presse, *b*) aux officiers de relations publiques et aux officiers de publicité ministérielle de toutes catégories?

2. Ces divers officiers portent-ils l'uniforme; font-ils partie de l'organisation militaire et, dans l'affirmative, quel grade détiennent-ils?

3. Quels ont été leurs frais et allocations de déplacement, d'hôtel et de toute autre espèce depuis le début de la guerre?

4. Quels officiers ou fonctionnaires dans le district militaire No 2 ont prononcé des discours publics outrageants pour la ville de Toronto et quels ont été leurs salaires, honoraires et autres frais de déplacement depuis le début de la guerre?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants sont émis aux officiers compétents:

Par M. Lacombe—Ordre de la Chambre—Etat détaillé indiquant les sommes versées par l'Association parlementaire de l'Empire, ainsi que les noms des particuliers à qui elles ont été payées, à même l'octroi de $25,000 accordé par le gouvernement lors de la conférence de l'association tenue à Ottawa en 1943.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de la décision concernant les loyers maximums No S1-20-8915, portant l'approbation par l'administration des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre d'une augmentation du loyer de certains locaux loués de la Banque de Montréal dans la ville de Regina pour le compte de la Commission de l'assurance-chômage.

Par M. Kuhl—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance et de tous autres documents échangés, d'avril 1944 jusqu'à date, entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de la province de l'Alberta relativement à la situation créée par la crue des eaux dans la vallée de Pembina en Alberta.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI, 5 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. Crerar, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1945,—Etat montrant:—1. Quel est le texte du traité de Haldimand en vertu duquel la population des Indiens des Six Nations s'est installée sur le territoire des deux rives de la rivière Grand en Ontario?

2. Quelles sont les clauses du bail en vertu duquel le territoire cédé à la population des Indiens des Six Nations aux termes du traité de Haldimand a été loué au capitaine Joseph Brant et quel est le montant du loyer?

3. Quel est le montant total de l'argent—propriété de la population des Indiens des Six Nations—actuellement entre les mains du département des Affaires indiennes et à quoi sert-il et comment est-il géré?

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2239, approuvé le 4 avril 1945: modification des règlements sur les indemnités de service de guerre.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI, 6 AVRIL 1945

Prières.

M. St-Laurent, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Etat montrant:—1. Quelles mesures, s'il en est, a prises le gouvernement relativement à l'émeute survenue à Drummondville, Québec, lorsqu'on y a assailli des membres de la prévôté et de la Gendarmerie royale canadienne?

2. Si on a pris de telles mesures, le ministre de la Justice pense-t-il qu'elles seront suffisantes pour empêcher le renouvellement de tels actes illégaux?

3. Quelles mesures a-t-on prises à propos des prétendus coups infligés à trois membres de la prévôté par un groupe de 40 à 50 hommes à Gatineau Mills, Québec?

4. Quelles mesures a-t-on prises contre le constable, à Gatineau Mills, dont on dit qu'il a assisté, sans bouger, à cette infraction à la loi?

M. Gardiner, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—

Copies de l'accord entre le ministre de l'Alimentation de la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien au sujet de l'achat de bacon canadien en 1946.

Aussi,—Copies de l'accord conclu entre le ministre de l'Alimentation de la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien au sujet de l'achat de bœuf canadien en 1946.

Et aussi,—Copies de l'accord conclu entre le ministre de l'Alimentation de la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien au sujet de l'achat d'œufs canadiens en 1946.

M. Pouliot demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu des dispositions de l'article 31 du Règlement, afin de discuter une question urgente d'intérêt public, à savoir:

"Considérant que le 3 août 1940, le Premier ministre, appuyé par le leader de l'opposition d'alors et par l'honorable député de Rosetown-Biggar, a proposé

l'ajournement prolongé de la Chambre, pourvu que, 'si pour des raisons qui intéressent l'Etat, il devenait nécessaire, dans l'intervalle, de convoquer les honorables députés, le gouvernement pourra toujours, en s'entendant avec Son Honneur l'Orateur, réunir les membres dans le plus bref délai possible';

"Considérant que cette motion a été adoptée et que des motions semblables ont été agréées le 6 décembre 1940, le 14 juin 1941, le 14 novembre 1941, le 1er août 1942, le 24 juillet 1943, le 14 août 1944 et le 7 décembre 1944;

"Considérant que de 1940 au 31 janvier 1945, à l'exception du 6 novembre 1940, l'ouverture de chaque session a eu lieu immédiatement après le jour de la prorogation de la session précédente;

"Considérant que 'le Parlement est l'endroit tout désigné pour discuter les questions de défense du Canada, advenant un accroissement du danger qui nous menace';

"Considérant que, surtout en temps de guerre, 'le haut tribunal qu'est le Parlement ne doit pas cesser de fonctionner';

"Considérant qu'à dix reprises diverses depuis le commencement de la guerre des questions d'importance primordiale pour notre pays et pour le monde entier ont été déférées pour étude au Parlement;

"Considérant que le Parlement est une institution démocratique et nationale dont on ne peut se passer, surtout en temps de guerre;

"Considérant que l'existence du présent Parlement prendra fin dans onze jours, c'est-à-dire le 17 avril prochain;

"Considérant qu'il serait d'intérêt public et conforme aux traditions parlementaires britanniques de prolonger d'un an la vie du parlement actuel;

"Le gouvernement devrait, en conséquence, prendre des mesures immédiates pour statuer que la vie du présent parlement soit prolongée d'un an".

M. l'Orateur déclare que l'autorisation demandée ne peut pas être accordée parce que le précis lu par l'honorable député n'a pas établi qu'il y avait urgence à discuter la question de prolonger l'existence du Parlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., lundi prochain.

No 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI, 9 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1945,—Etat montrant:—1. M. Charles J. Burchell, C.R., a-t-il été associé des sociétés légales *Maclean, Burchell & Ralston,* de 1912 à 1922, et *Burchell & Ralston,* de 1922 à 1926?

2. A-t-il été nommé Haut-commissaire du Canada en Australie, à Terre-Neuve et en Afrique du Sud et, dans l'affirmative, quand?

3. A quelle date est-il né?

4. M. James Gordon Fogo, C.R., a-t-il été associé des sociétés légales *Ralston & Hanway,* d'Amherst, N.-E., en 1924, et *Burchell & Ralston,* de Halifax, en 1925 et 1926?

5. Est-il encore actuellement associé de la société légale *Burchell & Co.*?

6. A-t-il été nommé coordinateur adjoint des contrôles au ministère des Munitions et approvisionnements et, dans l'affirmative, quand?

7. M. Joseph Gerald Godsoe a-t-il été associé de la société *Burchell & Co.,* dans la pratique du droit, à Halifax, de 1928 à 1930?

8. A-t-il été nommé coordinateur des contrôles et président de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre au ministère des Munitions et approvisionnements?

9. Dans l'affirmative, quand et à qui a-t-il succédé?

10. M. John Doherty Kearney, C.R., a-t-il été associé de la société légale *Ralston, Kearney & Duquet,* de Montréal, et, dans l'affirmative, jusqu'à quand?

11. A-t-il été nommé Haut-commissaire du Canada en Irlande et, dans l'affirmative, quand?

12. M. Stuart Bowman Ralston a-t-il fait partie de la société légale *Ralston, Kearney & Duquet,* de Montréal, et plus tard de la société légale *Kearney, Duquet & MacKay,* de Montréal?

13. Quel âge a-t-il et quand a-t-il été admis à la pratique du droit?

14. A-t-il été chargé de certain travail au bureau des brevets et du droit d'auteur?

15. Dans l'affirmative, de quelle date à quelle date, quel travail a-t-il accompli et combien lui a-t-on payé à lui ou à la société légale dont il fait partie, pour son travail et pour ses dépenses de subsistance et de voyage?
16. A-t-il soumis un rapport?
17. Dans l'affirmative, à qui et quand?
18. A-t-il fait quelques recommandations?
19. Dans l'affirmative, quelles étaient-elles, et ont-elles été acceptées et mises en vigueur par le gouvernement?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mars 1945,—Etat montrant:—1. Quel est, jusqu'à date, le total des dépenses pour chacun des terrains d'atterrissage dans les Provinces maritimes?
2. Combien de ces terrains d'atterrissage ont été terminés, en donnant le coût estimatif du parachèvement des autres?
3. Combien de terrains d'atterrissage privés ou municipaux dans les Provinces maritimes ont reçu quelque assistance du gouvernement, en donnant le montant de ces dépenses pour chaque terrain d'atterrissage?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1945,—Etat montrant:—1. Quel intérêt résiduel le gouvernement canadien possède-t-il dans la *Thompson Machinery Company* située à Liverpool, N.-E.?
2. Quelle dépréciation sur les surplus de bénéfices a-t-on allouée à cette compagnie pour faire face à la construction nécessitée par la guerre et à l'aménagement de garages à Liverpool, N.-E.?

M. Howe, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1945,—Etat montrant:—1. Est-ce que certains des édifices érigés par l'armée américaine à Fort McMurray, Alberta, et non autrement aliénés, sont remis au gouvernement canadien?
2. Le gouvernement a-t-il reçu une demande d'utilisation de l'un de ces édifices de la part des vétérans de la guerre de la région de Fort McMurray? Dans l'affirmative, quelle mesure adopte-t-il?

M. Abbott, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, comme suit:
Arrêté en conseil C.P. 2252, approuvé le 4 avril 1945: modifiant les règlements promulgués en vertu de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales (armée), 1943.

M. Gardiner, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Correspondance et résolution de la Légion canadienne de la ligue du service de l'Empire britannique, conseil du district de Victoria, C.-B., au sujet du major-général G. R. Pearkes, V.C., et sa réponse.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Diefenbaker—1. Combien d'hommes des troupes de l'armée de défense territoriale qui étaient au Canada le 28 février 1945 étaient: *a*) dans des unités affectées aux opérations, *b*) dans des unités non affectées aux opérations, *c*) à l'entraînement?
2. Combien d'hommes faisant partie des troupes de défense territoriale se sont engagés pour le service actif au cours de chacun des mois de janvier, février et mars 1945?
3. Combien d'hommes des troupes de défense territoriale, notamment *a*) par province, *b*) par district militaire, ont obtenu un congé prolongé des dépôts?

4. Combien d'hommes des troupes de défense territoriale ayant reçu l'ordre de partir pour outre-mer ou pour quelqu'autre partie du Canada ou ayant été en permission, ont omis de se rapporter au cours de chacun des mois de novembre et décembre 1944 et janvier, février et mars 1945: *a*) par province, *b*) par district militaire?

5. Combien de ces hommes ont été appréhendés au cours de chacun des cinq mois?

6. Combien ont été poursuivis et cesdits hommes ont-ils été punis pour s'être absentés sans permission ou à titre de déserteurs?

7. Quel en est le nombre dans chaque province?

8. Combien dans chaque district militaire?

9. Combien ont été poursuivis pour complicité avec les réfractaires au cours de chacun desdits mois?

Par M. Purdy—1. Par province et/ou par district militaire et par service respectif, à combien évalue-t-on, jusqu'à date, le nombre des admissions dans les forces armées?

2. Par province et/ou par district militaire et par service respectif, combien y a-t-il d'hommes actuellement enrôlés dans les forces armées qui ne se sont pas engagés pour servir outre-mer?

3. Quel est, dans chaque province et/ou dans chaque district militaire, le nombre des hommes d'âge militaire tels qu'indiqués par la statistique de l'inscription nationale, moins le nombre total des engagements?

4. Quelle est la quote-part d'hommes actuellement fixée pour chaque province ou district militaire par le ministère de la Défense nationale par l'intermédiaire des commissions de mobilisation?

5. Au cours des six derniers mois, quel a été le rendement, par chaque province et/ou par chaque district militaire, du pourcentage de la quote-part fixée?

Par M. Church—1. Où en sont rendus les travaux de construction du nouvel hôpital de Sunnybrook à Toronto, et quand sera-t-il prêt à être habité?

2. Quelles autres facilités d'hospitalisation a-t-on établies depuis l'enquête de 1940?

Par M. Black (*Cumberland*)—Depuis le 1er janvier 1944, quels contrats ont été conclus avec la *Tidewater Construction Company Limited* et la *Eastern Woodworkers*, de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse, ou quels achats ont été faits de ces compagnies, par les trois ministères de la Défense, le ministère des Munitions et approvisionnements, le ministère des Travaux publics et le National-Canadien, en faisant connaître le but de ces contrats, les paiements effectués jusqu'à date et l'estimation des sommes à verser?

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.

No 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI, 10 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. Claxton, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les allocations familiales, 1944, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1033, approuvé le 15 février 1945: Règlements sur les allocations familiales (Enregistrement dans l'Ile du Prince-Edouard).

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1945,—Copie de la décision concernant les loyers maximums No S1-20-8915, portant l'approbation par l'administration des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre d'une augmentation du loyer de certains locaux loués de la Banque de Montréal dans la ville de Regina pour le compte de la Commission de l'assurance-chômage.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les secours aux chômeurs et l'aide à l'agriculture, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2185, approuvé le 2 avril 1945: renouvellement d'un prêt au montant de $1,850,000 consenti à la province de la Colombie-Britannique, et acceptant en garantie un bon du Trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 29 mars 1945,—Etat montrant:—1. Combien de soldats voyagent chaque jour sur les trains à travers le Canada et dans chaque district militaire pour contrôler les permissions des membres des forces, *a*) de l'armée, *b*) de la marine, *c*) de l'aviation?

2. Quelques-uns de ces particuliers appartiennent-ils au Corps féminin de l'armée canadienne et combien de chaque catégorie?

3. Faut-il que ces personnes appartiennent à chacun des services?

4. Quelles sont leur solde et autres allocations?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Copie de toute la correspondance et autres documents adressés au gouvernement au cours de l'année 1944 relativement à la nomination de M. Boulianne comme maître de poste à Saint-Paul du Nord, comté de Saguenay.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents adressés au gouvernement au cours de l'année 1944 relativement au bureau de poste de Rivière Colombier, dans le comté de Saguenay.

M. MacKinnon (*Edmonton-Ouest*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2492, approuvé le 10 avril 1945: prolongeant la période pour le paiement de l'impôt sur le revenu de 1944 jusqu'au 31 août 1945.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10 heures 55 minutes du soir, jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

No 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI, 11 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. Howe, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel des directeurs des Lignes aériennes Trans-Canada, pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1944.—Versions anglaise et française.

M. Pouliot demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu des dispositions de l'article 31 du Règlement, afin de discuter une question urgente d'intérêt public, à savoir:

Considérant que l'article 50 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, se lit comme il suit:

> 50. La durée de la Chambre des communes ne sera que de cinq ans, à compter du jour du rapport des brefs d'élection, à moins qu'elle ne soit plus tôt dissoute par le Gouverneur général.

Considérant que le rapport des derniers brefs des dernières élections générales porte la date du 17 avril 1940;

Considérant que le terme du mandat de cette dix-neuvième Législature expirera à cette même date;

Considérant que durant les quinze premiers jours de la sixième session de cette dix-neuvième Législature la Chambre n'a pris en considération que les crédits supplémentaires de la dernière année financière et les crédits des trois ministères de guerre;

Considérant que tous les crédits des autres ministères et le budget des dépenses civiles n'ont pas encore été considérés par la Chambre;

Considérant que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, a été adopté par le Parlement impérial, et considérant que ce Parlement a suivi le principe de faire modifier par le Parlement impérial les lois qui ont été adoptées par le Parlement impérial;

Considérant que les Chambres du Parlement de Westminster s'ajourneront demain jusqu'au lundi 16 avril, pour une longue fin de semaine;

Considérant qu'aujourd'hui est le dernier jour où ce Parlement pourrait formuler une requête à l'effet d'étendre le mandat du Parlement afin de fournir à la Chambre l'occasion de considérer à fond les crédits de guerre ainsi que le budget des dépenses civiles de l'année financière courante;

Considérant qu'en ces heures graves et critiques le pays ne peut s'exposer à être sans Parlement alors qu'une situation urgente pourrait en motiver la convocation à un moment d'avis;

Il est proposé que la Chambre s'ajourne afin de discuter une question dont l'urgence sollicite l'attention publique, soit l'extension du mandat de cette dix-neuvième Législature afin de fournir le temps et l'occasion de considérer les crédits de guerre et le budget des dépenses civiles de l'année courante, qui se chiffrent par des milliards de dollars.

M. l'Orateur déclare qu'il n'existe pas d'urgence à discuter la question proposée par l'honorable député et qu'en conséquence il n'est pas nécessaire d'accorder l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre en vertu des dispositions de l'article 31 du Règlement.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Coldwell—1. Que fera-t-on de l'usine de réparations d'avions d'Edmonton, Alberta?

2. Y a-t-il une clause d'achat facultatif ou un autre contrat à l'égard de cette usine? Dans l'affirmative, quelles en sont les clauses?

3. Cette usine ne pourrait-elle pas servir à la formation des personnes licenciées des services armés?

Par M. Black (*Yukon*)—Est-ce que le gouvernement du Canada acquerra le poste d'émission radiophonique établi à White Horse, Yukon, par l'armée américaine, lorsque celle-ci se retirera du Yukon?

L'ordre suivant de la Chambre est transmis aux officiers compétents, à savoir:

Par M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et de tous autres documents échangés, depuis mai 1944 jusqu'à date, entre la Société Radio-Canada ou l'un de ses fonctionnaires et le ministre des Services nationaux de guerre, ayant trait ou se rapportant à l'établissement de postes de radio de langue française à Saint-Boniface, Manitoba, Prince-Albert, Saskatchewan, Gravelbourg, Saskatchewan et Edmonton, Alberta.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures, exactement onze heures et dix minutes p.m., M. l'Orateur lève la séance, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures de l'après-midi, demain.

No 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI, 12 AVRIL 1945

PRIÈRES.

M. MacKinnon (*Edmonton-Ouest*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte 1943-1944.

M. Gibson, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en conformité des dispositions de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2556, approuvé le 12 avril 1945: "Activité politique et candidature au Parlement et aux assemblées législatives des membres des forces armées".

M. Howe, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Etat montrant:—1. Quelle somme la construction, l'installation et l'outillage de la *Genelco Ltd.* représentent-ils comme placement de capitaux par le gouvernement?

2. La *Genelco Ltd.* est-elle à remplir des commandes du gouvernement?

3. Dans l'affirmative, combien de temps prendra-t-elle pour mener à bonne fin ces contrats?

4. Aura-t-on besoin du personnel ouvrier actuel jusqu'à l'achèvement des commandes?

5. La *Genelco Ltd.* a-t-elle congédié quelques ouvriers cette année?

6. Dans l'affirmative, quel en est le nombre?

7. A-t-on déménagé de l'outillage ou du matériel de la *Genelco Ltd.*? Dans l'affirmative, quel outillage ou matériel?

8. Le gouvernement vendra-t-il les immeubles, l'outillage et le matériel de la *Genelco Ltd.*?

9. Dans l'affirmative, quel prix d'achat le gouvernement demande-t-il?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945,—Etat montrant:—1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des camions lourds?

2. Dans l'affirmative, à qui les a-t-elle vendus?
3. Combien de camions a-t-on vendus?
4. A-t-on vendu des camions à conduite indépendante sur les quatre roues?
5. Dans l'affirmative, à qui et en quel nombre?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1945,—Etat montrant:—1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des chaussures du corps d'aviation?

2. Dans l'affirmative, à quelles maisons de commerce les a-t-elle vendues?
3. Combien de paires a-t-on vendues?
4. A combien la paire les a-t-on vendues?

Il dépose aussi sur la Table,—Document sur le travail et les revenus en ce qui a trait tout particulièrement à la première phase de reconstruction. (Versions anglaise et française.)

M. Michaud, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel (anglais et français) du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1944.

Aussi,—Rapport annuel (anglais et français) de la *Canadian National (West Indies) Steamship Limited*, pour l'année terminée le 31 décembre 1944.

Aussi,—Rapport annuel (anglais et français) du fonds de garantie en fidéicommis des Chemins de fer nationaux du Canada, pour l'année civile qui s'est terminée le 31 décembre 1944.

Et aussi,—Rapport (anglais et français) de la maison George A. Touche et Compagnie, comptables, des comptes du réseau des chemins de fer Canadiens nationaux, du fonds de garantie en fidéi-commis des Chemins de fer nationaux du Canada, des lignes aériennes Trans-Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamship Limited*, pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1944.

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2342, approuvé le 6 avril 1945: modifiant les règlements adoptés en vertu de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (tels qu'établis par l'arrêté en conseil C.P. 11138, en date du 8 décembre 1942).

M. McLarty, membre du Conseil privé du Roi, dépose, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Trente-sixième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1944.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuilleton ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. LaCroix—1. Quel a été le coût total de la construction de l'aéroport de Mont-Joli?

2. Quelles sont les compagnies qui ont obtenu des contrats pour ces travaux et quel a été le montant payé à chacune d'entre elles?

Par M. Choquette—Quels sont les noms, les titres, le dernier lieu de résidence, les fonctions actuelles et le traitement annuel de chaque fonctionnaire recevant plus de $3,000 par année et nommé, avant le 8 avril 1945, par le ministère du Bien-être social et de la Santé publique?

Par M. LaCroix—1. Au cours de 1944, a-t-on exporté *a*) du fromage, *b*) du lait en poudre aux Etats-Unis ou dans des pays autres que ceux du Commonwealth britannique?

2. Dans l'affirmative, quelle est la quantité de chacun de ces produits qui a été exportée depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à date?

3. Quelle quantité a été exportée et à quels pays?

4. De quelle province venait ce lait en poudre ou ce fromage?

5. Quelles compagnies ont acheté ce fromage?

6. Autorise-t-on actuellement l'exportation du fromage ou du lait en poudre en dehors de l'Empire britannique et à quelles conditions?

7. Quelle est la quantité de fromage et de lait en poudre qui ne trouve pas de marché dans la province de Québec et qui sera peut-être perdue?

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation de reprendre cette étude à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King, la Chambre s'ajourne alors à 8 heures 15 p.m., jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.

No 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI, 13 AVRIL 1945

Prières.

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi sur les mesures de guerre entre le 1er janvier 1945 et le 28 février 1945, sous forme miméographiée, en anglais et en français, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 8761 approuvé le 30 janvier 1945: relatif au retour à l'armée canadienne d'officiers et de soldats condamnés par des cours martiales pendant qu'ils sont détachés à l'armée britannique.

Arrêté en conseil C.P. 8763 approuvé le 30 janvier 1945: touchant le renvoi au C.A.R.C. d'officiers et d'aviateurs condamnés par des cours martiales pendant qu'ils sont affectés à la R.A.F.

Arrêté en conseil C.P. 9584 approuvé le 3 janvier 1945: révoquant les nominations de J. H. Berry, régisseur des véhicules automobiles et de E. R. Birchard, sous-régisseur; et nommant E. R. Birchard, régisseur des véhicules automobiles et E. T. Milne, sous-régisseur.

Arrêté en conseil C.P. 9596 approuvé le 3 janvier 1945: concernant l'application de l'Air Force Act du Royaume-Uni au C.A.R.C.

Arrêté en conseil C.P. 9597 approuvé le 3 janvier 1945: concernant la rémunération à payer aux élèves suivant un cours de formation professionnelle.

Arrêté en conseil C.P. 9599 approuvé le 3 janvier 1945: relatif au régime tarifaire, etc., du riz nettoyé.

Arrêté en conseil C.P. 51 approuvé le 3 janvier 1945: révoquant la nomination du Dr S. E. Smith à titre de représentant de la régie des combustibles solides, province du Manitoba.

Arrêté en conseil C.P. 77 approuvé le 11 janvier 1945: règlements concernant la réintégration.

Arrêté en conseil C.P. 79 approuvé le 9 janvier 1945: prolongeant l'application des Règlements de 1943-44 sur la graine de lin et de la garantie accordée aux banques à charte du Canada en vertu desdits Règlements.

Arrêté en conseil C.P. 124 approuvé le 9 janvier 1945: concernant l'application des Règlements des relations ouvrières en temps de guerre aux affaires en instance devant le "Labour Court of Ontario" le 20 mars 1944 et qui n'ont pas encore été réglées.

Arrêté en conseil C.P. 127 approuvé le 9 janvier 1945: nommant Paul Fontaine, C.R., à la Division "C" de la Commission de mobilisation.

Arrêté en conseil C.P. 158 approuvé le 9 janvier 1945: révoquant la nomination de G. W. Withell comme sous-directeur des priorités et nommant H. J. Sissons à ce poste.

Arrêté en conseil C.P. 165 approuvé le 18 janvier 1945: règlements concernant le crédit de réadaptation.

Arrêté en conseil C.P. 213/185 approuvé le 10 janvier 1945: concernant le paiement de pensions aux femmes qui font partie des forces armées du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 227 approuvé le 16 janvier 1945: interdisant l'exportation du millet à balai, des balais, etc., sauf en vertu d'un permis.

Arrêté en conseil C.P. 254 approuvé le 16 janvier 1945: autorisant l'octroi d'un permis au chalutier à vapeur "Cape Agulhas".

Arrêté en conseil C.P. 274 approuvé le 23 janvier 1945: relatif à la prime sur le lait consommé à l'état liquide.

Arrêté en conseil C.P. 305 approuvé le 16 janvier 1945: modifiant les règlements relatifs aux voyages des femmes et des enfants à destination des zones de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 324 approuvé le 16 janvier 1945: établissant un traitement tarifaire pour les pots, boîtes, bandes, etc., destinés à protéger les plantes en croissance.

Arrêté en conseil C.P. 325 approuvé le 16 janvier 1945: autorisant des nominations additionnelles près la Commission de mobilisation de la Division "N", à Edmonton, Alta.

Arrêté en conseil C.P. 331 approuvé le 16 janvier 1945: modifiant l'Ordonnance concernant la réadaptation après licenciement.

Arrêté en conseil C.P. 332 approuvé le 16 janvier 1945: visant le statut des personnes nommées ou promues à un grade d'officier, en attendant que le Gouverneur en conseil confirme ladite nomination ou promotion.

Arrêté en conseil C.P. 56/333 approuvé le 17 janvier 1945: prévoyant le maintien du paiement de la solde aux sous-officiers retirés des unités en vue d'être réaffectés.

Arrêté en conseil C.P. 346 approuvé le 16 janvier 1945: modifiant les Règlements de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 385 approuvé le 18 janvier 1945: modifiant les Règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 386 approuvé le 18 janvier 1945: modifiant les Règlements de la tenure par bail en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 392 approuvé le 18 janvier 1945: modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

Arrêté en conseil C.P. 422 approuvé le 23 janvier 1945: révoquant la nomination de M. G. H. G. Caulton du poste de sous-régisseur des huiles.

Arrêté en conseil C.P. 424 approuvé le 23 janvier 1945: modifiant l'arrêté en conseil C.P. 5111, du 3 juillet 1944, concernant la convocation des cours martiales générales pour le personnel du C.A.R.C. au Canada.

Arrêté en conseil C.P. 425 approuvé le 23 janvier 1945: autorisant le commandant d'escadre Martin à remplir les fonctions de juge-avocat général du C.A.R.C. outre-mer.

Arrêté en conseil C.P. 435 approuvé le 23 janvier 1945: permettant au C.A.R.C. et au ministère des Transports d'employer l'heure de Greenwich par rapport aux envolées aériennes.

Arrêté en conseil C.P. 449 approuvé le 23 janvier 1945: ordonnance sur la protection de biens appartenant aux Etats-Unis.

Arrêté en conseil C.P. 450 approuvé le 23 janvier 1945: modifiant les Règlements de 1944 sur les gratifications de service de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 474 approuvé le 23 janvier 1945: prolongeant la période durant laquelle les chemins de fer ne peuvent offrir de tarifs réduits constituant un encouragement au voyage.

Arrêté en conseil C.P. 482 approuvé le 23 janvier 1945: nommant un commissaire chargé d'enquêter sur les demandes de dédommagement de John Tawse, Terence McDonough... par suite d'un accident d'aéroplane à Calgary.

Arrêté en conseil C.P. 496 approuvé le 23 janvier 1945: prévoyant le maintien en fonction, pour la fabrication des munitions, d'employés essentiels expérimentés qui appartiennent aux classes désignées dans les Règlements de la mobilisation.

Arrêté en conseil C.P. 497 approuvé le 23 janvier 1945: modifiant C.P. 9750 du 24 décembre 1943, lequel a établi la Commission des inventions.

Arrêté en conseil C.P. 53/505 approuvé le 24 janvier 1945: impôt sur le revenu—dispositions de C.P. 1/945 du 5 février 1943, étendues de manière à viser l'année 1945.

Arrêté en conseil C.P. 104/505 approuvé le 24 janvier 1945: remise de la taxe d'accise sur les fractions de pétrole, gazoline, etc., achetées par la *Polymer Corporation, Ltd.*

Arrêté en conseil C.P. 106/505 approuvé le 24 janvier 1945: concernant la restitution des droits et de la taxe de guerre sur le change à l'égard du numéro tarifaire 442.

Arrêté en conseil C.P. 507 approuvé le 25 janvier 1945: relatif à l'examen de capitaines et de seconds pour l'obtention de brevets de capacité.

Arrêté en conseil C.P. 521 approuvé le 25 janvier 1945: permettant à la *Stauntons Limited* d'utiliser certaines terres expropriées.

Arrêté en conseil C.P. 526 approuvé le 25 janvier 1945: autorisant la revision No 56 de la liste des personnes signalées.

Arrêté en conseil C.P. 529 approuvé le 25 janvier 1945: autorisant une enquête relative à la *Birnwel Coal Limited*, Calgary.

Arrêté en conseil C.P. 545 approuvé le 25 janvier 1945: modifiant les Règlements concernant les véhicules automobiles.

Arrêté en conseil C.P. 558 approuvé le 25 janvier 1945: autorisant Sa Majesté à entrer en possession de certaines propriétés à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Hamilton et Toronto.

Arrêté en conseil C.P. 46/637 approuvé le 31 janvier 1945: relatif aux dispositions prises pour accélérer le cours des études chez les étudiants en médecine.

Arrêté en conseil C.P. 94/637 approuvé le 31 janvier 1945: autorisant le Chemin de fer du Pacifique Canadien à importer des aéronefs usagés.

Arrêté en conseil C.P. 655 approuvé le 30 janvier 1945: modifiant l'Ordonnance de 1943 régissant les salaires en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 9471 approuvé le 1er février 1945: prévoyant la formation préuniversitaire de personnes licenciées des forces armées.

Arrêté en conseil C.P. 9485 approuvé le 2 février 1945: formulant une ligne de conduite générale à l'égard des réquisitions transmises au ministère des Munitions et approvisionnements par l'Office canadien de l'aide mutuelle et à l'égard du paiement des fournitures de guerre ainsi réquisitionnées.

Arrêté en conseil C.P. 638 approuvé le 6 février 1945: autorisant la vente, par la *Sea-Nymph Fisheries, Ltd.*, d'un bateau dont la construction a été subventionnée.

Arrêté en conseil C.P. 665 approuvé le 1er février 1945: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 667 approuvé le 1er février 1945: révoquant la nomination de C. F. Elderkin comme administrateur de *Bloctube Controls of Canada* et nommant N. M. Scott à sa place.

Arrêté en conseil C.P. 690 approuvé le 1er février 1945: modifiant les Règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 692 approuvé le 1er février 1945: concernant le transport des travailleurs agricoles vers des emplois dans des industries de haute priorité pendant les saisons où leurs services ne sont pas nécessaires à l'agriculture.

Arrêté en conseil C.P. 745 approuvé le 6 février 1945: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada (Codification de 1942).

Arrêté en conseil C.P. 790 approuvé le 6 février 1945: fixant le régime tarifaire des résidus de cumène et du benzol, et les exemptant des taxes d'accise et de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 792 approuvé le 6 février 1945: aux fins d'étendre l'attribution des prestations visées par la Loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre, au personnel des effectifs appelé au service en vertu de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales et dirigé vers les théâtres d'opérations à l'étranger.

Arrêté en conseil C.P. 35/798 approuvé le 7 février 1945: autorisant à renoncer au recouvrement du plus-payé des augmentations annuelles à vingt-trois inspecteurs saisonniers d'immigration.

Arrêté en conseil C.P. 817 approuvé le 6 février 1945: prorogeant la durée des fonctions de Charles-P. Hébert à titre de membre de la Commission du tarif.

Arrêté en conseil C.P. 818 approuvé le 9 février 1945: nommant Walter Shaw membre de la Commission consultative régionale du service sélectif pour la région de placement des Maritimes.

Arrêté en conseil C.P. 826 approuvé le 9 février 1945: interdisant l'importation de la nicotine, etc., sauf à la faveur d'un permis.

Arrêté en conseil C.P. 858 approuvé le 9 février 1945: visant l'entrée au Canada des personnes à charge des membres des forces armées canadiennes.

Arrêté en conseil C.P. 859 approuvé le 9 février 1945: autorisant la Commission canadienne du blé à acheter, vendre, etc., la graine de tournesol et la graine de colza, pendant l'année de récolte commençant le 1er août 1945.

Arrêté en conseil C.P. 897 approuvé le 13 février 1945: modifiant les règlements de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 929 approuvé le 13 février 1945: relatif au règlement des réclamations faites en vertu de contrats de munitions annulés avant l'achèvement des travaux.

Arrêté en conseil C.P. 941 approuvé le 13 février 1945: concernant la vente de biens de la Couronne (terrains et immeubles) incomplètement utilisés dans la production de guerre, etc.

Arrêté en conseil C.P. 944 approuvé le 13 février 1945: relatif à l'examen médical des membres des forces navales ou aériennes qui cessent de faire partie de ces forces et qui sont jugés aptes à l'instruction militaire.

Arrêté en conseil C.P. 945 approuvé le 13 février 1945: autorisant l'officier féminin détenant le commandement d'un sanatorium des Services féminins, etc., à administrer la discipline, etc.

Arrêté en conseil C.P. 57/982 approuvé le 14 février 1945: concernant l'usage des véhicules automobiles du ministère de la Défense nationale par les membres des "Services auxiliaires".

Arrêté en conseil C.P. 89/982 approuvé le 14 février 1945: autorisant le paiement de certaines réclamations de drawback.

Arrêté en conseil C.P. 153/982 approuvé le 14 février 1945: autorisant l'embauchage d'un personnel supplémentaire préposé au nettoyage et à l'entretien des édifices publics.

Arrêté en conseil C.P. 985 approuvé le 15 février 1945: relatif à la Commission des inventions, au quartier général des troupes canadiennes en Grande-Bretagne.

Arrêté en conseil C.P. 1001 approuvé le 15 février 1945: autorisant le renvoi en possession de la *Morton Engineering and Dry Dock Company* de la propriété expropriée en 1943, et établissant un comité de régie.

Arrêté en conseil C.P. 1027 approuvé le 15 février 1945: établissant la procédure suivant laquelle les entrepreneurs peuvent disposer des rebuts, du travail en cours et des matériaux de production lorsque des contrats ont été résiliés.

Arrêté en conseil C.P. 1049 approuvé le 15 février 1945: modifiant la Loi des élections fédérales, 1938, relativement aux élections partielles fixées à une date postérieure à la date d'expiration de la durée du présent Parlement.

Arrêté en conseil C.P. 1054 approuvé le 20 février 1945: modifiant les Règlements électoraux concernant le service canadien de guerre, 1944, relativement aux membres des Forces armées du Canada subissant un traitement dans des hôpitaux.

Arrêté en conseil C.P. 1055 approuvé le 20 février 1945: modifiant les Règlements concernant la défense du Canada (Codification de 1942).

Arrêté en conseil C.P. 1082 approuvé le 22 février 1945: accordant à *Canadair Limited* bail et faculté d'achat relativement à l'usine sise à St-Laurent, Québec.

Arrêté en conseil C.P. 1101 approuvé le 20 février 1945: concernant la transformation d'immeubles en logements multiples dans la ville d'Ottawa.

Arrêté en conseil C.P. 1108 approuvé le 22 février 1945: autorisant la Commission canadienne de l'exportation à émettre des commandes d'achat et/ou des lettres d'intention concernant ses achats de matériel de transport.

Arrêté en conseil C.P. 55/1111 approuvé le 21 février 1945: décrétant que le Corps féminin de l'Armée canadienne est censé faire partie des Forces militaires de Sa Majesté pour les fins de la Loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 127/1111 approuvé le 21 février 1945: modifiant les règlements concernant l'indemnisation des marins pour la perte d'effets, etc.

Arrêté en conseil C.P. 128/1111 approuvé le 21 février 1945: relatif au traitement de la personne nommée gardien de port, maître de port, enrôleur, etc., à Prince-Rupert, C.-B.

Arrêté en conseil C.P. 1116 approuvé le 20 février 1945: autorisant le ravitaillement du compte de blé de Sa Majesté (C.P. 7942 du 12 octobre 1943) et la vente du blé pour usage domestique.

Arrêté en conseil C.P. 1173 approuvé le 22 février 1945: modifiant les Règlements concernant les logements d'urgence.

Arrêté en conseil C.P. 1174 approuvé le 22 février 1945: autorisant la conclusion de contrats avec *Atlas Steels Limited* et *Atlas Plant Extension Limited*—Production des alliages d'acier électrique.

Arrêté en conseil C.P. 1236 approuvé le 27 février 1945: concernant le paiement d'une indemnité à la *Thompson Bros. Machinery Company, Limited* pour dommages causés à ses quais, etc.

Arrêté en conseil C.P. 1328 approuvé le 27 février 1945: nommant M. M. O'Brien comme membre du Conseil régional du Travail en temps de guerre pour l'Ontario.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport du surintendant de l'assurance pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1943, sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent licenciés en vertu de la Loi des petits prêts, 1938.

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre: modifications à la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants et les règlements adoptés sous l'empire de cette loi.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 26 mars 1945,—Etat montrant:—Au cours de chacune des années financières de 1930-31 à 1943-44 inclusivement, quelle somme, *a*) sur le principal, *b*) en intérêts, a-t-on perçue des soldats-colons relevant de la Commission d'établissement de soldats (à l'exclusion des colons civils)?

M. Gibson, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Déclaration concernant les retraites, les promotions, etc., dans la force aérienne royale du Canada de ceux qui détiennent le rang de vice-maréchal de l'air ou d'un rang plus élevé, depuis le 1er janvier 1943.

M. Mitchell, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1945:—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, dossiers ou autres communications reçus par le Premier ministre, le ministre des Affaires des anciens combattants, le ministre des Mines et ressources, le directeur du rétablissement des soldats et de la Loi sur les terres aux anciens combattants ou tout autre fonctionnaire du gouvernement au sujet de la requête de l'Association des soldats-colons du Canada demandant que les anciens combattants de la première Grande Guerre, détenant des contrats avec la Commission de l'établissement de soldats au 31 mars 1944, reçoivent le titre incontesté de leurs terres sans autres déboursés après ladite date.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1945,—Etat montrant:—1. Est-ce que le règlement enjoignant aux membres des forces armées de ne pas écrire aux journaux ou de ne pas parler dans les réunions publiques s'appliquent *a*) aux officiers de liaison de presse, *b*) aux officiers de relations publiques et aux officiers de publicité ministérielle de toutes catégories?

2. Ces divers officiers portent-ils l'uniforme; font-ils partie de l'organisation militaire et, dans l'affirmative, quel grade détiennent-ils?

3. Quels ont été leurs frais et allocations de déplacement, d'hôtel et de toute autre espèce depuis le début de la guerre?

4. Quels officiers ou fonctionnaires dans le district militaire No 2 ont prononcé des discours publics outrageants pour la ville de Toronto et quels ont été leurs salaires, honoraires et autres frais de déplacement depuis le début de la guerre?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1945,—Etat montrant:—1. Combien d'hommes des troupes de l'armée de défense territoriale qui étaient au Canada le 28 février 1945 étaient: *a*) dans des unités affectées aux opérations, *b*) dans des unités non affectées aux opérations, *c*) à l'entraînement?

2. Combien d'hommes faisant partie des troupes de défense territoriale se sont engagés pour le service actif au cours de chacun des mois de janvier, février et mars 1945?

3. Combien d'hommes des troupes de défense territoriale, notamment *a*) par province, *b*) par district militaire, ont obtenu un congé prolongé des dépôts?

4. Combien d'hommes des troupes de défense territoriale ayant reçu l'ordre de partir pour outre-mer ou pour quelqu'autre partie du Canada ou ayant été en permission, ont omis de se rapporter au cours de chacun des mois de novembre et décembre 1944 et janvier, février et mars 1945: *a*) par province, *b*) par district militaire?

5. Combien de ces hommes ont été appréhendés au cours de chacun des cinq mois?

6. Combien ont été poursuivis et cesdits hommes ont-ils été punis pour s'être absentés sans permission ou à titre de déserteurs?

7. Quel en est le nombre dans chaque province?

8. Combien dans chaque district militaire?
9. Combien ont été poursuivis pour complicité avec les réfractaires au cours de chacun desdits mois?

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution stipulant qu'une somme ne dépassant pas $2,000,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites pour la défense et la sécurité nationales.

En comité

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de stipuer *inter alia,*

1. Que des sommes d'au plus $2,000,000,000 soient allouées à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites, ou effectuer des avances ou prêts qui peuvent être consentis, par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil au cours de l'année expirant le 31 mars 1946, pour

a) La sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada;
b) La conduite des opérations navales, militaires et aériennes à l'intérieur ou hors du Canada;
c) Favoriser la continuation du commerce, de l'industrie et des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de la guerre, soit autrement;
d) Les fins de la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), telle que modifiée par la Loi de 1944 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies) ; et
e) L'exécution de toute mesure que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou opportune par suite de l'existence d'un état de guerre.

2. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever, par voie d'emprunt, sous le régime des dispositions de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, la somme ou les sommes d'argent d'au plus $2,000,000,000 qui peuvent être nécessaires pour subvenir aux dépenses mentionnées plus haut, ou pour effectuer les avances ou prêts mentionnés plus haut, le principal et l'intérêt de cet emprunt devant être imputés sur le Fonds du revenu consolidé et payables à même ce fonds.

3. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à dépenser de nouveau, à avancer ou à prêter les deniers reçus en remboursement ou remise d'avances, de prêts ou de dépenses faits sous le régime des Lois sur les crédits de guerre de 1939 (deuxième session), 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

Du consentement de la Chambre, M. Ilsley présente alors le bill No 3, Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales, qui est lu pour la première fois.

M. Ilsley propose alors,—Que ledit bill subisse immédiatement sa deuxième lecture.

M. Dorion propose en amendement, appuyé par M. Pouliot:

"Que l'on retranche de la présente motion tous les mots placés après "Que" et qu'on les remplace par les suivants: "Cette Chambre est d'avis qu'on ne devrait débourser aucune somme d'argent pour la mise en vigueur de la Loi sur

la mobilisation des ressources nationales, tout comme de l'arrêté en conseil 8891, et qu'il faudrait rappeler immédiatement ladite loi, chapitre 13, IV, George VI, et ledit arrêté ministériel".

Après discussion, ladite motion d'amendement est mise aux voix et elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Bourget,
Choquette,
d'Anjou,
Dorion,
LaCroix,
Parent,
Pouliot,
Raymond,
Roy—9.

CONTRE:

Messieurs

Abbott,
Authier,
Bence,
Black (Cumberland),
Black (Yukon),
Blair,
Blanchette,
Boucher,
Bradette,
Brooks,
Bruce,
Bryce,
Burton,
Casselman (Grenville-Dundas),
Castleden,
Chevrier,
Church,
Cleaver,
Coldwell,
Crerar,
Dechêne.
Desmond,
Douglas,
Dupuis,
Emmerson,
Fair,
Fournier (Hull),
Fraser (Peterborough-Ouest),
Fulford,
Furniss,
Gardiner,
Gershaw,
Gillis,
Golding,
Goulet,
Graham,
Graydon,
Green,
Gregory,
Hanson (Skeena),
Hatfield,
Hazen,
Henderson,
Hill,
Hlynka,
Homuth,
Howden,
Howe,
Ilsley,
Isnor,
Jackman,
Johnston (London),
Kinley,
Kirk,
Knowles,
LaFlèche,
Leader,
Léger,
Little,
McCuaig,
McCubbin,
McCulloch,
MacDiarmid,
Macdonald (Brantford City),
Macdonald (Halifax),
McDonald (Pontiac),
McGarry,
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
MacKenzie (Lambton-Kent),
MacKenzie (Neepawa),
Mackenzie (Vancouver-Centre),
MacKinnon (Edmonton-Ouest),
MacKinnon (Kootenay-Est),
McLarty,
MacLean (Cap-Breton-Victoria-Nord),
McLean (Simcoe-Est),
MacNicol,
Martin,
Matthews,
Maybank,
Michaud,
Mullins,
Mutch,
Neill,
Nicholson,
Nielsen, Mme
Nixon,
Noseworthy,
O'Neill,
Perley,
Picard,
Pinard,
Pottier,
Power,
Purdy,
Quelch,
Ralston,
Reid,
Rickard,
Roebuck,
Rose,
Ross (Calgary-Est),
Ross (Middlesex-Est),
Ross (Moose-Jaw),
Ross (Souris),
Ryan,
St-Laurent,
Sanderson,
Senn,
Shaw,
Sissons,
Taylor,
Thauvette,
Tucker,
Tustin,
Ward,
Warren,
Weir,
White,
Winkler,
Wood,
Wright—124.

Et la motion principale est alors mise aux voix, à savoir: que ledit bill subisse immédiatement sa deuxième lecture, et elle est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans modification, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Crédits principaux, 1945-46

Résolu,—Qu'une somme ne dépassant pas $148,845,000.59 représentant les cinq douzièmes de chacun des différents articles à être votés, énumérés dans le budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1946, déposé à la Chambre des Communes, au cours de la session actuelle du Parlement, et qu'en plus de ce montant la somme de $437,749.83, représentant un douzième du montant des articles Nos 10, 23, 24, 27, 141, 146, 148, 151, 152, 171 et 267, et la somme de $862,958.33, représentant un sixième du montant des articles Nos 29, 133, 134, 142, 153, 158, 160, 161, 162, 269, 270, 271, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 286, 287, 289 et 290, énumérés dans les diverses annexes de la loi des subsides No 1, 1945, soient octroyées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1946.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars, 1944, les sommes suivantes soient octroyées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:—

1. La somme de $148,845,000.59, représentant les cinq douzièmes du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1946.
2. La somme de $437,749.83, représentant un douzième du montant de chacun des articles énumérés à l'annexe A de la loi des subsides, No 1, 1945.
3. La somme de $862,958.33, représentant un sixième du montant de chacun des articles énumérés à l'annexe B de la loi des subsides No 1, 1945.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois, et agréée, le comité des Voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Ilsley présente alors le bill suivant qui est lu la première fois, savoir: bill No 4, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1946.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans modification, lu la troisième fois et passé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Johnston (*London*), appuyé par M. Lapointe (*Matapédia-Matane*):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le Major général le très honorable comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants:

Bill No 3, Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Bill No 4, Loi octroyant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public au cours de l'année financière qui se terminera le 31 mars 1946.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 13 avril 1945.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat lundi, le 16 avril 1945, à trois heures de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

L'honorable J. ALLISON GLEN, C.R., M.P.,
Orateur de la Chambre des communes.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., lundi prochain.

No 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI, 16 AVRIL 1945

PRIÈRES.

Un message est reçu de l'honorable Thibaudeau Rinfret, agissant comme substitut de Son Excellence le Gouverneur général, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, avec la Chambre, se rend à la salle des séances du Sénat;

Où l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté des crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1946.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

A ces bills la sanction royale a été donnée par le Greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général, qui a déclaré:

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

32286—7½

Après quoi, il plaît à Son Honneur le substitut de Son Excellence le Gouverneur général de clore la sixième session du dix-neuvième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez tout lieu de vous réjouir de ce que la dernière session de cette législature de guerre se termine au moment où se sont livrées et gagnées sur terre, sur mer et dans les airs, les batailles décisives contre l'Allemagne, tandis que les succès spectaculaires que les Alliés ont remportés contre le Japon présagent la défaite de nos ennemis en Asie, comme en Europe.

Le Canada tout entier a suivi avec une fierté grandissante la participation des forces canadiennes à la victoire définitive.

Je suis particulièrement heureux que le moment de faire mes adieux aux honorables membres du parlement actuel arrive après que les deux Chambres se sont jointes au gouvernement pour accepter l'invitation faite au Canada d'envoyer des représentants à la conférence des Nations Unies qui s'ouvrira à San Francisco le 25 du mois courant.

Je suis vraiment heureux que la délégation canadienne ait reçu l'assurance que les deux Chambres du Parlement appuient fermement l'effort que l'on tentera en vue de créer un organisme international chargé d'assurer la paix et la sécurité dans le monde d'après-guerre. Quand nous aurons gagné la guerre, notre suprême objectif devra être de gagner la paix.

Au moment où nous entrevoyons l'aube de la paix, la mort de Franklin Delano Roosevelt vient jeter une ombre sur le seuil de la conférence de San Francisco. Avec l'acceptation générale d'une charte pour un organisme de sécurité internationale, le regretté président prévoyait la réalisation d'un grand espoir, celui d'une paix durable grâce à la coopération de toutes les nations. Sa vie et son œuvre ont contribué à la propagation générale de cet idéal. Les délibérations de la conférence seront inspirées par son esprit indomptable.

Avec la mort de Franklin Roosevelt, le Canada pleure un ami véritable et un bon voisin; les nations opprimées de la terre perdent un valeureux champion et l'humanité, un grand chef des forces de la liberté.

Membres de la Chambre des communes,

Mes ministres ont toujours été d'avis qu'il faut respecter le droit que la Constitution confère au peuple d'élire au moins tous les cinq ans ses représentants à la Chambre des communes et, sous cette réserve, toute question concernant la date des élections générales doit être examinée à la lumière des devoirs du Canada envers ses combattants. Mes ministres pensaient également que les élections générales devaient avoir lieu aussitôt que possible après les batailles décisives. Ils sont heureux qu'il soit maintenant possible de tenir les élections générales à l'époque la plus favorable qui se soit offerte jusqu'à présent pour que les membres des forces armées et les citoyens en général puissent examiner soigneusement les problèmes qui se posent sur l'avenir du Canada. Les plus amples dispositions ont été prises pour que les membres des forces armées puissent exercer leur droit de suffrage dans toutes les parties du monde.

La durée de la législature actuelle atteindra son terme à minuit ce soir. Sur l'avis du Premier ministre, j'approuverai une recommandation portant que le Parlement soit dissous à la conclusion des travaux de cet après-midi. J'approuverai aussi que l'on émette, immédiatement après, une proclamation fixant les élections générales au 11 juin.

Je vous remercie d'avoir pris les dispositions financières nécessaires à la poursuite effective de la guerre et aux dépenses ordinaires de l'administration pendant la période qui s'étendra depuis le début de la présente année financière jusqu'à l'ouverture du nouveau Parlement qui suivra les élections générales.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En tant que nation, les Canadiens se réjouissent aujourd'hui de l'occasion qui leur est fournie d'exprimer leur profonde gratitude pour l'insigne délivrance des forces du mal que nous voyons aujourd'hui le Dieu Tout-Puissant accorder dans Sa Providence à nos peuples ainsi qu'aux autres pays que nos ennemis ont cherché à conquérir et à asservir. Au terme de la législature actuelle, nous nous unissons pour rendre grâces humblement et révéremment à Dieu pour la miséricorde dont Il a fait preuve envers notre pays et les autres pays épris de liberté.

Son Honneur l'Orateur du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le bon plaisir de l'honorable député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à plus tard aujourd'hui, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME VOLUME

9 GEORGE VI

Journaux de la Chambre des Communes

(*Sixième session du dix-neuvième Parlement*)

A

C

R

S

